

DOLLAR
72,36 \$ US
-0,19

OR
327,20 \$ US
-0,50

ARGENT
7,279 \$
-0,075

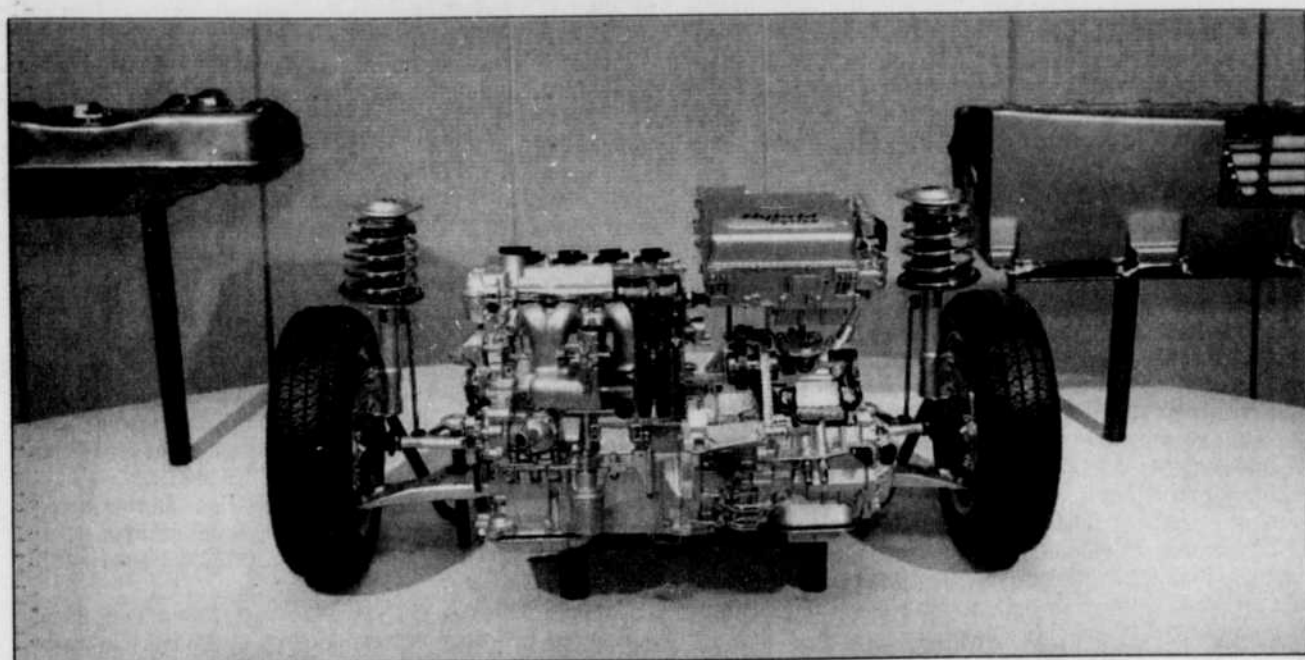
MONTRÉAL
3506,31
+50,60

TORONTO
7168,77
+58,36

NEW YORK
8096,29
+24,07

QUESTIONS D'ARGENT

L'auto à deux moteurs



Toyota a dévoilé, hier à Tokyo, une nouvelle voiture, la Prius, mue par deux moteurs : un à essence de 1,5 litre (à gauche) et un électrique de 30 kilowatts, tous deux situés entre les deux roues avant de la voiture. À l'arrière, on aperçoit, à gauche, le réservoir d'essence, et, à droite, le batterie. La Prius, une berline, sera uniquement vendue au Japon, au prix de 17 500 \$ US.

Le prix Nobel d'économie est attribué à deux Américains

JIM HEINTZ

Associated Press

■ STOCKHOLM — Le prix Nobel d'économie a été décerné hier aux Américains Robert Merton, de l'université Harvard, et Myron Scholes, de l'université Stanford, auteurs d'une « nouvelle méthode d'évaluation des instruments financiers dérivés ».

Les deux lauréats, qui se partageront une récompense de 1,5 million \$, ont élaboré leur formule en 1973 avec leur regretté collègue Fischer Black, décédé il y a deux ans. Leur découverte est aujourd'hui utilisée quotidiennement par les opérateurs boursiers et les investisseurs, notamment pour évaluer les options sur actions.

« Je suis très content, je n'y croyais pas », a déclaré M. Merton. Dans ses attendus, l'Académie royale des sciences de Suède, qui attribue ce Nobel, a salué « une formule novatrice pour estimer la valeur des options sur actions, qui a ouvert de nouveaux horizons au champ des évaluations économiques dans bien des domaines ».

« La méthode a également contribué à l'émergence de nouveaux produits financiers et a facilité une gestion bien plus efficace des risques au sein de la société », estime la vénérable institution. C'est « une contribution importante aux sciences économiques des 25 dernières années ».

La méthode de Black, Merton et

Scholes a été à l'origine de la croissance rapide des marchés des instruments dérivés au cours des 10 dernières années. Mais elle a aussi des applications plus générales et a engendré de nouvelles disciplines en économie financière comme ailleurs, note l'Académie. Une méthode similaire est ainsi utilisée pour estimer la valeur des

Leur méthode a facilité l'émergence de nouveaux produits financiers

contrats d'assurance, des garanties, ou encore le degré de flexibilité des décisions d'investissement.

Les instruments dérivés sont des outils financiers liés à une action. Par exemple, une « option d'achat » permet d'acheter une action à un prix et une date donnés. L'investisseur fait le pari que l'action vaudra plus que prévu initialement à l'échéance déterminée.

La formule de Merton et Scholes per-

met d'évaluer la valeur, pour le moins abstraite, de ces instruments financiers. Elle permet par exemple d'estimer la valeur d'une option d'achat en tenant compte d'une série de facteurs comme les taux d'intérêt ou les fluctuations de l'action. Leurs travaux aident aussi les investisseurs à mieux appréhender les nouveaux types d'instruments financiers, selon Robert Brusca, un expert américain.

Les économistes ont longtemps cherché le moyen d'évaluer les instruments dérivés. Le mathématicien français Louis Bachelier fit une des premières tentatives dans sa thèse de doctorat de 1900, rappelle l'Académie de Stockholm.

Les instruments dérivés peuvent être très lucratifs. Mais utilisés inconsidérément, ils peuvent aussi conduire au désastre. En 1995, l'opérateur Nick Leeson avait ainsi provoqué la chute de la Barings, la plus ancienne banque britannique, en plaçant des sommes considérables sur le marché des instruments dérivés.

Le prix d'économie est le plus récent des Nobel. Il a vu le jour en 1969 à l'initiative de la Banque centrale suédoise. L'an dernier, il a été attribué à l'Américain William Vickrey, décédé trois jours après l'annonce du prix, et au Britannique James Mirrlees pour leur théorie sur l'« information asymétrique ».

SONDAGE DU TRUST ROYAL

Hausse des cotisations dans les REER

■ TORONTO (PC, LE SOLEIL) — Un peu plus de 50 % des Canadiens ont l'intention de cotiser à leur REER, cette année, selon les résultats d'un sondage rendus publics par le Trust Royal, hier, à Toronto.

Il s'agit d'une forte hausse, soit 34 %, par rapport aux données d'une enquête similaire effectuée l'an dernier, a indiqué la filiale de la Banque Royale.

Toutefois, il est possible que le faible résultat enregistré en 1996, partiellement imputé au manque de vigueur qui caractérisait alors la situation économique, constitue une anomalie passagère. En effet, les sondages effectués entre 1991 et 1995 avaient révélé une progression constante ayant atteint un sommet en 1995, alors que 50 % des Canadiens affirmaient avoir l'intention de cotiser à leur REER.

Les Canadiens devraient se préoccuper de leur avenir financier, particulièrement depuis que le gouvernement fédéral a clairement indiqué que les fonds de retraite publics diminuaient, a estimé Mike Grenby, conseiller en finances personnelles de Vancouver.

« C'est le message qui est envoyé depuis un certain nombre d'années: il vaudrait mieux que vous vous occupiez de vous; personne ne le fera à votre place », a indiqué M. Grenby.

« J'imagine que les gens ont fini par saisir le message », a-t-il poursuivi. Le sondage, mené auprès de 1001 personnes par Environics Research Group pour le compte du Trust Royal, à la fin de septembre, révèle que 51 % des Canadiens ont déjà cotisé à un REER ou ont l'intention de le faire au cours de l'année d'imposition 1997.

PRÉVISIONS OPTIMISTES

Le montant moyen qu'ils se disent prêts à verser atteint 4275 \$, contre 4075 \$ en 1996, et 4049 \$ l'année précédente.

Toutefois, selon les données de Statistiques Canada, ces versements an-

ticipés semblent refléter beaucoup d'optimisme.

Selon l'agence fédérale, la cotisation médiane à l'échelle nationale avait été approximativement de 2400 \$ en 1995, stable par rapport à l'année précédente. Au Québec, elle était de 2000 \$ (2200 \$ chez les hommes et 1700 \$ chez les femmes) contre 2600 \$ en Ontario. Les données de 1996 de Statistiques Canada ne sont pas encore disponibles.

Dans le sondage, les épargnants ont précisé le type de placement qu'ils choisiraient cette année: fonds communs de placement, dans 56 % des cas; CPG ou dépôts à terme (27 %); actions ou obligations (23 %); et comptes d'épargne (22 %).

Par ailleurs, lorsqu'on leur a demandé dans quel type de placement ils cotiseraient le plus gros montant de leur REER, 49 % ont mentionné les fonds communs de placement. Quatorze pour 100 ont dit qu'ils placeraient la plus grande partie de leur portefeuille de REER dans des actions ou des obligations. Le pourcentage de ceux ayant l'intention d'investir majoritairement dans des CPG, des dépôts à terme ou des comptes d'épargne est de 19 % pour les CPG et les dépôts à terme, et de 5 % pour les comptes d'épargne.

« Les épargnants sont de plus en plus conscients des avantages que procure un REER bien diversifié qui comprend des fonds communs de placement, a constaté Ann David, directrice de la gestion de patrimoine au Trust Royal. A long terme, la diversification est le meilleur garant de la protection et de la croissance. »

Les résultats de ce sondage affichent une précision de plus ou moins 3,2 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

Les fonds
communs de
placement
ont la faveur
populaire

Alan Greenspan prône la libéralisation accélérée des mouvements de capitaux

■ WASHINGTON (AFP) — Le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, a estimé hier que l'expansion accélérée des marchés financiers mondiaux « pouvait être indispensable à la poursuite de la croissance rapide du commerce mondial ».

« Si nous pouvons résister aux pressions protectionnistes de nos sociétés dans le domaine financier comme dans celui des échanges de biens et de services, alors nous pouvons attendre des bénéfices de la division internationale du travail à une plus grande échelle au XXI^e siècle », a-t-il dit lors d'une conférence sur les flux de capitaux à l'Institut Cato à Washington.

Se référant aux réactions de certains gouvernements lors de la crise financière qui a secoué l'Asie du Sud-Est, M. Greenspan a affirmé que « chercher à contrôler les capitaux pour gérer les perturbations des marchés financiers » serait au contraire « un pas en arrière sur la voie d'une libéralisation des marchés financiers, et ne serait pas efficace ».

Taxer des transactions, appliquer des contrôles sont autant de mesures qui « suppriment un marché » qui se déplace alors vers un autre pays, a-t-il dit en substance.

M. Greenspan a réitéré son credo, selon lequel le maintien d'un rythme de

croissance durable et non inflationniste était devenu « une des premières responsabilités des gouvernements et des banques centrales ».

« Il est important que nous continuions de progresser et que nous maintenions un engagement à la stabilité des prix sur le long terme », a dit le président de la Fed.

« Nous fournissons la toile de fond sur laquelle se basent les opérateurs pour prendre leurs décisions. Dans cet esprit, il nous revient de mettre en place le même environnement non inflationniste qui existait il y a un siècle tout en recherchant le maximum de croissance durable », a encore dit le patron de la Fed.

NOUVEL ORDRE

« On ne peut pas arrêter l'horloge de la technologie, ce n'est pas la peine d'essayer », a poursuivi M. Greenspan, en ajoutant que « le nouvel ordre des échanges financiers pouvait punir des politiques économiques, réelles ou simplement perçues, avec une étonnante promptitude ».

Les marchés étrangers séduisent les investisseurs américains

SALLY JACOBSEN

Associated Presse

■ NEW YORK — CAC 40, Footsie, Hang Seng... les Américains investissent de plus en plus sur les marchés étrangers via des fonds de placement spécialisés. Leur motivation: faire des affaires et diversifier leur portefeuille.

À l'heure de la mondialisation, les opportunités d'investissement se multiplient sur la planète. Tirées par l'accroissement des échanges internationaux, un grand nombre d'entreprises non américaines connaissent une forte croissance et affichent des résultats excellents.

Ainsi les 10 premières firmes du secteur de l'acier sont-elles par exemple basées hors des États-Unis. Tout comme neuf des 10 plus grandes banques, et huit des 10 premiers constructeurs automobiles et sociétés d'électronique.

« Il y a beaucoup de bonnes entreprises étrangères qui constituent d'excellents investissements », souligne Sheldon Jacobs, un expert américain. « En les évitant, vous limitez votre potentiel. »

À l'affût des bonnes affaires, les investisseurs américains scrutent désormais autant les indices boursiers de Paris, Hong Kong, Singapour, Tokyo, Londres et Francfort que le sacro-

saint Dow Jones new-yorkais. « Regarder l'ensemble du monde permet d'augmenter largement les opportunités d'investissement », souligne Donald Gould, président d'une société de placement californienne.

Les fonds de placement spécialisés investissent essentiellement en actions et obligations d'entreprises originaires de pays développés tels que la France, l'Allemagne, le Japon et la Grande-Bretagne.

Les investisseurs américains sont d'abord attirés par la perspective de placements prometteurs. Selon le cabinet de recherche Lipper Analytical Services, les SICAV spécialisées dans les titres étrangers enregistrent en moyenne un gain de 14,8 % depuis le début de l'année et de 22 % sur les 12 derniers mois.

Autre avantage: les marchés étrangers permettent de diversifier le portefeuille de titres. « Il ne faut pas gar-

der ses oeufs dans le même panier, c'est aussi simple que ça », affirme Donald Gould. « Les États-Unis ont beau être un très grand panier, cela ne suffit pas... »

Conséquence, les investisseurs américains s'intéressent de plus en plus aux marchés étrangers. En juin, 20,5 % des investissements ont été placés dans des fonds spécialisés en actions d'entreprises non américaines, contre 17,1 % un an plus tôt. Lors du premier semestre, les Américains ont investi 18,6 milliards \$US dans

ces fonds, qui totalisaient fin juin un encours de 228,4 \$US.

Au total, deux tiers des investissements mondiaux, en actions, obligations ou dans l'immobilier, se trouveraient aujourd'hui hors des États-Unis.

Les gestionnaires américains recommandent à leurs clients de diversifier leur portefeuille avec 10 à 35 % de titres étrangers et de gérer ceux-ci sur le long terme. « Une bonne chose est de s'engager au minimum sur cinq ans », précise Mme Liu.

Toutefois, placer son argent à l'étranger n'est pas sans risque. Les investisseurs se méfient également de l'instabilité politique, synonyme de perturbations économiques.

Placer son
argent à
l'étranger
n'est pas
sans risque

Une chercheuse de Laval perce le mystère de la texture des aliments

RÉJEAN LACOMBE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Une chercheuse du département de génie chimique de l'université Laval, Mme Suzanne Giasson, a réussi à percer le mystère de la texture des aliments.

Cette découverte est susceptible de modifier substantiellement l'industrie alimentaire qui a recours à l'analyse sensorielle pour évaluer les qualités organoleptiques comme la saveur, l'odeur, la couleur et la texture.

En fait, pour réaliser ces analyses, ces entreprises font appel à un groupe de dégustateurs. Ils expriment ainsi de façon subjective leurs impressions sensorielles. Toutefois, les spécialistes s'accordent à dire que cette méthode s'avère lourde. Les industriels, quant à eux, souhaitent faire appel à des méthodes de mesures instrumentales faciles d'emploi et qui fournissent des données relatives à l'évaluation sensorielle.

C'est précisément ce qui a amené Mme Giasson à mettre au point une méthodologie de mesure de la texture de certains produits alimentaires comme la mayonnaise, la pâte à pain ou la pâte à biscuit.

« Cette technique, explique-t-elle, fait appel à des films d'aliments aussi

minces que le diamètre d'un cheveu. Le procédé reproduit en quelque sorte, à l'échelle microscopique, ce qui se passe dans notre bouche, entre les dents et entre la langue et le palais, lorsque nous mastiquons des aliments. »

C'est sous l'angle de la tribologie, ou l'étude des corps en mouvement que la chercheuse de Laval a abordé le problème. « Nous sommes arrivés, de dire Mme Giasson dans un communiqué de presse, à élaborer une méthodologie pour caractériser le comportement dynamique d'aliments en films minces grâce à un appareil qui mesure les forces d'interaction dynamiques et statiques entre deux surfaces. Les résultats obtenus pourraient être directement corrélés au profil de texture des aliments. »

APPAREIL UTILISÉ

Depuis le mois de mai, un appareil de mesure des forces de surface est installé dans le laboratoire de Mme Giasson à l'université Laval. Professeure et chercheuse, elle s'appuie, en compagnie d'une étudiante-chercheuse Mme Imane Lahlou, à réaliser une étude relative aux pâtes à pain et à pâtisserie.



Avis de dividendes

Le 24 septembre 1997, le conseil d'administration de BCE Inc. a déclaré les dividendes trimestriels suivants :

• payable le 1^{er} décembre 1997 aux porteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 31 octobre 1997 :

- dividende N° 8 de quarante-trois et cent vingt-cinq millièmes cents (43,125¢) par action privilégiée de premier rang à dividende cumulatif, rachetable, série Q.

• payable le 1^{er} décembre 1997 aux porteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 31 octobre 1997 :

- dividende N° 2 de trente-quatre et six cent vingt-cinq millièmes cents (34,625¢) par action privilégiée de premier rang à dividende cumulatif, rachetable, série U.

• payable le 1^{er} décembre 1997 aux porteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 31 octobre 1997 :

- un premier dividende (N° 1) de cinquante et un et quatre cent cinquante millièmes cents (51,14¢) par action privilégiée de premier rang, à dividende cumulatif, rachetable, série W.

Josef J. Fridman
Premier vice-président,
Affaires juridiques et
secrétaire de la Société

BCE Inc.

Avis aux soumissionnaires

PROJET S-1769 :

FOURNITURE DE SABLE CLASSE "A" POUR L'ANNÉE 1998

PROJET S-1770 :

FOURNITURE DE GRAVIER, PIERRE CONCASSÉE, POUSSIÈRE DE PIERRE ET CABOCHON PIERRE-PLATE POUR L'ANNÉE 1998

BORDERAUX DE SOUMISSION :

Disponibles au bureau du Service des approvisionnements, 160, 76e Rue Est, 3e étage, Charlesbourg (Québec), G1H 7H5, téléphone : (418) 624-7680, à compter du 15 octobre 1997.

DÉPÔT DES SOUMISSIONS :

Le 29 octobre 1997, à 11 h, au bureau du greffier de la Ville, à l'adresse ci-haut mentionnée, et ouvertes à 11 h 05, le même jour. La Ville de Charlesbourg ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Donné à Charlesbourg, le 15 octobre 1997

Jacques Landry, directeur
Service des approvisionnements

Ville de
CHARLESBOURG

ENTREPRISES

■ **Shermag Inc.** a annoncé, hier, avoir conclu une entente, le 1^{er} octobre, avec un syndicat de preneurs fermes, dirigés par CIBC Wood Gundy valeurs mobilières Inc., qui ont accepté d'acheter et de vendre au public 1 500 000 d'actions ordinaires pour la somme de 24 millions \$. Shermag a accordé à ces preneurs fermes une option leur permettant d'acquiescer à la clôture, au prix d'offre, jusqu'à 100 000 d'actions ordinaires de plus. Le produit de cette émission sera utilisé pour financer l'acquisition d'une nouvelle usine, l'expansion de certaines installations de fabrication appartenant à Shermag et l'acquisition d'équipement spécialisé, ainsi que le remboursement de dettes bancaires, a précisé le fabricant de meubles.

■ **Cogeco Câble inc.** a annoncé à Montréal, hier, avoir fait viser un prospectus définitif par les commissions des valeurs mobilières de toutes les provinces du Canada autres que le Québec en vue d'assurer l'admissibilité du placement de 2 527 100 d'actions subalternes à droit de vote devant être émises à la levée de 2 527 100 de bons de souscription spéciaux vendus précédemment au prix de 12,10 \$ chacun. Les bons de souscription spéciaux ont été vendus par un syndicat de preneurs fermes dirigé par Capital Midland Walwyn inc. et Lévesque Beaubien Geoffroy inc. Cogeco Câble exploite des réseaux de câblodistribution au Canada qui comptent environ 760 000 abonnés de base, ce qui en fait le quatrième câblodistributeur en importance au pays.

■ **SR Telecom (SRT)** a annoncé à Montréal, hier, la signature d'un contrat avec le groupe industriel indonésien Bukaka-Sing Tel International pour la fourniture de systèmes point-multipoint AMRT SR500-s destinés à son réseau de téléphonie rurale desservant les îles de l'est de l'Indonésie. Ce contrat représente plus de 10 millions \$ pour SRT et sept millions \$ pour Jennis & LeBlanc Communications, son partenaire australien dans ce projet. En vertu de l'entente, SRT assurera la gestion du projet ainsi que les services d'ingénierie et d'installation, en plus de fournir l'équipement SR500-s, les systèmes d'énergie solaire et les antennes connexes. SRT prévoit commencer les livraisons en 1997 et terminer le projet d'ici à la fin de 1998.

■ **Bestar** a fait savoir hier à Lac-Mégantic, en Estrie, avoir enregistré un bénéfice net de 686 000 \$, soit 6¢ par action, lors du trimestre clos le 30 septembre 1997, comparativement à un bénéfice net de 105 000 \$ (1¢ l'action) lors de la même période de l'an dernier. Le chiffre d'affaires de Bestar a atteint 12 039 000 \$ au cours du troisième trimestre de 1997, contre 10 765 000 \$ lors des trois mêmes mois de 1996. Lors des neuf premiers mois du présent exercice, Bestar a enregistré un bénéfice net de 1 504 000 \$ (14¢ l'action), contre une perte nette de 158 000 \$ (2¢ l'action) un an auparavant. Le chiffre d'affaires de la compagnie a été de 33 886 000 \$ lors des trois premiers trimestres de 1997, comparativement à 29 360 000 \$ lors de la même période de 1996.

■ **Teknor Ordinateurs Industriels inc.** a fait savoir hier à Boisbriand, près de Montréal, avoir enregistré un bénéfice net de 477 000 \$, soit 4¢ par action, lors du trimestre clos le 31 août 1997, comparativement à un bénéfice net de 660 000 \$ (6¢ l'action) lors de la même période de 1996. Les ventes de Teknor ont atteint 8 715 000 \$ au cours du troisième trimestre de 1997, contre 7 123 000 \$ lors des trois mêmes mois de l'an dernier. Lors des neuf premiers mois du présent exercice, Teknor a enregistré un bénéfice net de 1 408 000 \$ (12¢ l'action), contre un bénéfice net de 1 443 000 \$ (12¢ l'action) un an auparavant. Les ventes de la compagnie ont atteint 25 272 000 \$ lors des trois premiers trimestres, contre 21 224 000 \$ lors de la même période de 1996.

■ Le projet de fusion des services financiers de la société britannique B.A.T. Industries p.l.c. et du Groupe Zurich, de Suisse, n'aura aucun effet sur la participation détenue par la première dans Imasco Limitée, a fait savoir la société montréalaise, hier. « Imasco n'est pas impliquée dans ces pourparlers », a indiqué par voie de communiqué le géant du tabac, de la pharmacie et des services financiers.

Télémedia, une société fermée

MARIE TISON
Presse canadienne

■ **MONTREAL** — La famille de Gaspé Beaubien a réussi à faire de Télémedia une société fermée.

« C'est chose faite », a commenté le chef de la direction de la Corporation d'acquisition Télémedia, M. Jean Guertin, en entrevue téléphonique.

La Corporation d'acquisition Télémedia représente les intérêts de la famille de Gaspé Beaubien.

Dans un communiqué émis hier, la corporation a annoncé que les actionnaires de Télémedia avaient accepté de déposer 87,3 % des actions de catégorie A en circulation qui n'étaient pas déjà sa propriété.

C'est le 19 septembre que la corporation a offert de racheter la participation des actionnaires minoritaires à un prix de 7,50 \$ l'action. Le montant de la transaction devrait atteindre 22,5 million \$.

À l'échéance de l'offre lundi après-midi, les actionnaires avaient déposé 3,1 millions d'actions de catégorie A. Cela correspond à 87,3 % des actions en circulation qui ne sont pas déjà la propriété de la corporation et des personnes morales de son groupe.

OFFRE PROLONGÉE

La corporation a annoncé, hier, qu'elle prolongeait son offre jusqu'au 28 octobre. Elle a également annoncé qu'elle renonçait à la condition selon laquelle au moins 90 % des actions de catégorie A en circulation devaient être déposées pour que la transaction ait lieu.

M. Guertin s'est quand même dit confiant de voir les actionnaires déposer volontairement 90 % des actions, ce qui permettra à la corporation d'acquiescer les actions restantes.

Si ce pourcentage n'est pas atteint, une assemblée des actionnaires, prévue pour le 31 octobre, approuvera la transaction, ce qui permettra également à la corporation d'acquiescer les participations restantes, a expliqué M. Guertin.

« Il s'agit simplement de savoir quelle méthode ou quel mécanisme nous allons utiliser », a-t-il déclaré.

Il a indiqué que ce n'était pas la famille de Gaspé Beaubien qui avait initié la transaction, qui avait décidé un beau matin de racheter les participations minoritaires.

Il a expliqué que deux actionnaires institutionnels, qui détenaient le tiers des actions en circulation, avaient approché la famille pour leur vendre leur participation. La famille de Gaspé Beaubien a alors décidé de racheter l'ensemble des participations minoritaires.

M. Guertin a déclaré que le fait de devenir une société fermée ne devrait pas permettre à Télémedia d'économiser beaucoup en terme d'organisation d'assemblées annuelles et d'impression de rapports annuels, comme cela a été suggéré pour expliquer la transaction.

Il a ajouté que l'entreprise conserverait un conseil d'administration, avec une régie d'entreprise très semblable à celle qui existe présentement.

« Ça ne va pas changer la face de la Terre, ou la face de cette compagnie », a-t-il déclaré.

EN BREF

Lauréats des prix Desjardins

À l'occasion de la Semaine Desjardins, le président Claude Bélard a dévoilé, hier, les noms des lauréats du programme Reconnaissance Desjardins. Quatre entreprises à but non lucratif ont été honorées. Il s'agit du Centre d'emploi et d'action jeunesse, d'East Broughton; du Domaine Forget de Saint-Irénée; de la Société Alzheimer de la Mauricie, et de Promis, de Montréal. Également, trois personnalités ont également fait l'objet d'un hommage. Il s'agit de Mme Louise Brissette, de Saint-Anselme, de M. Gilles Kégle, de Québec, et de Mme Nancy Neamtan, de Montréal.

CARRIÈRES/PROFESSIONS



DES FORCES EN RÉSERVE

Engagez-vous dans la Réserve navale et découvrez en vous des ressources dont vous ignorez l'existence. En travaillant certains soirs et week-ends, vous relèverez des défis, vous apprendrez sur le terrain et en plus, vous serez payé.

Trouvez en vous la force de faire quelque chose de différent et d'exaltant. Joignez-vous à la Réserve navale. Pour plus de renseignements, venez nous rencontrer ou communiquez avec nous au :

www.dnd.ca

FORCES
CARABINIERS
Serges et Caporaux
VOTRE CHOIX. VOTRE AVENIR. VOTRE FIERTÉ.

loto-québec résultats									
Banco					Quotidien				
Tirage du 97/10/14					Tirage du 97/10/14				
02 03 07 11 16					3 4				
20 26 27 38 39					276 2803				
41 42 43 44 45					Extra				
46 55 56 60 69					Tirage du 97/10/14				
					NUMÉRO: 0247990				

T V A, LE RÉSEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité. 355704

parlez
le français,
l'anglais ou
l'espagnol
d'ici décembre
pour 275 \$

Vous parlez votre nouvelle langue plus vite que vous ne le pensez, et ceci grâce à notre Méthode renommée mondialement, à nos professeurs qui enseignent leur propre langue, ainsi qu'au support pédagogique Berlitz! L'ambiance chez Berlitz est amicale et détendue et les horaires de cours à votre convenance, durant la journée, le soir ou le samedi.

D'autres langues sont également disponibles. Appelez-nous tout de suite! Renseignez-vous sur notre choix de programmes de cours privés ou de groupes.

- COURS DÉDUCTIBLES D'IMPÔT
*Prix calculé sur la base d'une classe d'au moins 6 (six) élèves. Taxes non incluses.

Berlitz
880, aut. Dufferin - Montmorency
529-6161

APPEL D'OFFRES # 033000

Centre Hospitalier
Régional Baie-Comeau

PROPRIÉTAIRE : Centre hospitalier régional Baie-Comeau
PROJET : Numéro 09-103-07
Construction d'une unité interne de psychiatrie de 15 lits et d'une clinique externe de psychiatrie

La corporation du Centre hospitalier régional Baie-Comeau, propriétaire, demande des soumissions pour des travaux de construction au Centre hospitalier régional Baie-Comeau.

Les documents contractuels pourront être obtenus à compter du jeudi 16 octobre 1997 au bureau de l'architecte sur préavis téléphonique :

Nom de l'architecte : GAUTHIER & TREMBLAY, ARCHITECTES

Adresse : 31, av. Marquette
BAIE-COMEAU (Québec) G4Z 1K4

Téléphone : (418) 296-2257

Télécopieur : (418) 296-9540

contre un chèque visé, non remboursable, au montant de cinquante dollars (50 \$) émis à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de deux cent vingt mille dollars (220 000 \$) valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de cent dix mille dollars (110 000 \$) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles ou au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec et du Canada dont la valeur nominale est de cent dix mille dollars (110 000 \$).

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées, portant la mention « SOUMISSION PROJET NUMÉRO 09-103-07 CONSTRUCTION PSYCHIATRIE » seront reçues au Centre hospitalier régional Baie-Comeau :

Nom : Centre hospitalier régional Baie-Comeau

Adresse : 635, boulevard Joliet
BAIE-COMEAU (Québec) G5C 1P1

Téléphone : (418) 589-3701 poste 2605

Télécopieur : (418) 589-1836

Date : Le mercredi 12 novembre 1997

Heure : 13 h 30 H.N.E. (Heure locale en vigueur)

pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Une visite des lieux est prévue pour le mardi 28 octobre 1997, à 10 h 30, à partir de l'entrée du complexe administratif. Les soumissionnaires doivent confirmer leur présence à l'architecte au moins 24 heures à l'avance.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les licences et permis requis.

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Michel Beaulieu, chargé de projet
Directeur des services techniques

FINANCES PERSONNELLES
ET FAMILIALES

De 60 à 12 centièmes

Les taux d'intérêt progressifs au fil des années offerts sur les Obligations d'épargne du Canada (OEC) et les Obligations à terme du Québec (OTQ) ne doivent pas faire oublier une réalité moins prometteuse, mais incontournable: celle du rendement moyen.

Si vous achetez une OEC de la nouvelle émission 1997 en acceptant un taux de départ de 3% parce qu'on vous promet un taux amélioré à 4% l'an prochain et 5% l'année suivante, vous ne devez pas ignorer que votre rendement moyen sera, lui, de 3,5% pour deux ans et de 4% pour trois ans.

Donc, pour un placement encaissable en tout temps, vous obtiendrez exactement le même rendement que les certificats de placement garantis (CPG) qui immobilisent votre capital pour trois ans par exemple à la Banque Nationale ou

dans une caisse populaire, selon le tableau du loyer de l'argent de jeudi dernier.

Vous pouvez ainsi calculer que la flexibilité des OEC (une caractéristique non négligeable pour les épargnants qui veulent rester ouverts aux changements du marché) est absolument gratuite pour les trois premières années et le demeure presque jusqu'à la cinquième.

Et, pendant les sept ans de leur durée de vie, les OEC verront leur taux ajusté à la hausse si les conditions du marché le justifient.

Les seuls placements qui offrent une prime pour une flexibilité moindre (mais plus grande que celle des CPG des banques et caisses) sont les OTQ offertes par Placements Québec, particulièrement celles à taux progressif, parce qu'elles



Louis Tanguay

L.Tanguay@lesoleil.com

les sont remboursables chaque année à la date anniversaire.

Dans un document comparatif du ministère des Finances du Québec (MFQ) on constate que le rendement moyen des OEC est de 4% pour trois ans et 4,64% pour cinq ans comparativement à 4,28% et 4,82% pour les OTQ.

L'avantage comparatif des OTQ est donc de 28 centièmes (ou points de 1%) pour trois ans et de 17 points pour cinq ans.

L'écart favorise les détenteurs d'OTQ par 60 points la première année mais diminue graduellement à 12 points à la septième.

Les rendements dont on traite ici n'ont évidemment rien pour exciter les experts financiers qui rappellent qu'il ne faut surtout pas les comparer aux fonds communs de placement ou à la pro-

gression des marchés boursiers qui, eux, ne garantissent ni un rendement, ni une protection du capital.

Il faut plutôt les considérer parallèlement aux dépôts bancaires ou aux bons du Trésor.

De façon générale, on explique que les taux proposés reflètent la nouvelle situation dans laquelle on voit diminuer les besoins d'emprunter des gouvernements parce qu'ils s'approchent du déficit zéro.

Si certains spécialistes jugent ce rendement médiocre et ne recommandent pas les obligations d'épargne pour des placements à long terme, il ne faut pas perdre de vue leur utilité pour accumuler de l'épargne en vue d'un projet à moyen terme, notamment grâce aux modalités d'épargne par retenue sur le salaire.

Une innovation à ne pas négliger est la possibilité de souscrire maintenant vos OEC directement dans un régime d'épargne-retraite.

HYDRO-QUÉBEC INTERNATIONAL

Clair ne promet pas de miracles

PIERRE ASSELIN

Le Soleil

QUÉBEC — Il ne faut pas s'attendre à des miracles de l'exportation, prévient le président d'Hydro-Québec International, Michel Clair, qui s'attend même à essayer des pertes dans les premières années.

M. Clair, qui s'adressait aux membres de la Chambre de commerce italienne à Québec, a voulu mettre les gens en garde contre un excès d'optimisme pour les premières années. Ce n'est que sur le moyen et long terme qu'on pourra juger de la rentabilité des investissements à l'étranger, a-t-il expliqué.

Le pdg d'Hydro-Québec International pense qu'il est important de préparer l'opinion publique aux échéances des projets de production énergétique.

Si HQT se lançait immédiatement dans la construction de centrales, elle devrait investir des millions \$ sans pouvoir toucher un sou de revenu avant plusieurs années, rappelle-t-il. Cela se traduirait par des rendements négatifs

pendant cette période. «Il ne faudra pas être déçus si les résultats financiers sont négatifs au début ou s'il nous faut soumissionner quatre ou cinq fois avant de décrocher un contrat.

Michel Clair cite l'expérience d'Hydro Ontario et de BC Hydro, qui auraient toutes deux été fortement critiquées par le public lorsqu'elles ont voulu investir à l'étranger. «Les gens demandaient comment ça se faisait qu'Hydro Ontario avait de l'argent pour investir au Pérou pendant que les tarifs augmentaient chez eux.»

Au point où Hydro Ontario a dû faire marche arrière, soutient-il, alors que ses investissements les plus rentables aujourd'hui se trouvent à l'étranger.

Afin de générer des revenus assez rapidement, Hydro-Québec International préférerait investir en premier lieu dans des entreprises existantes, que ce soit par des privatisations, des prises de participations dans des sociétés privées ou bien pour agir comme administrateur d'entreprises énergétiques.

Elle disposerait ensuite de liquidités

pour investir dans des projets de construction, mais les occasions d'investissement qui se présenteront pourraient empêcher Hydro de suivre cette stratégie prudente, admet le pdg.

À long terme, précise-t-il, le rendement d'Hydro-Québec International devrait être au moins équivalent à celui d'Hydro-Québec elle-même. M. Clair a rappelé que pendant les 10 prochaines années, les investissements dans le domaine énergétique dépasseront les 1000 milliards \$ CAN.

Entre-temps, la société entend maintenir ses activités traditionnelles, comme vendeur de services, qui lui assurent tout de même des revenus de 35 à 40 millions \$ par an, «le pain et le beurre» pour reprendre l'expression de M. Clair. Dans Hydro-Presse, une publication interne d'Hydro-Québec, le pdg affirmait par ailleurs que le personnel d'HQT allait bientôt doubler pour atteindre une centaine d'employés.



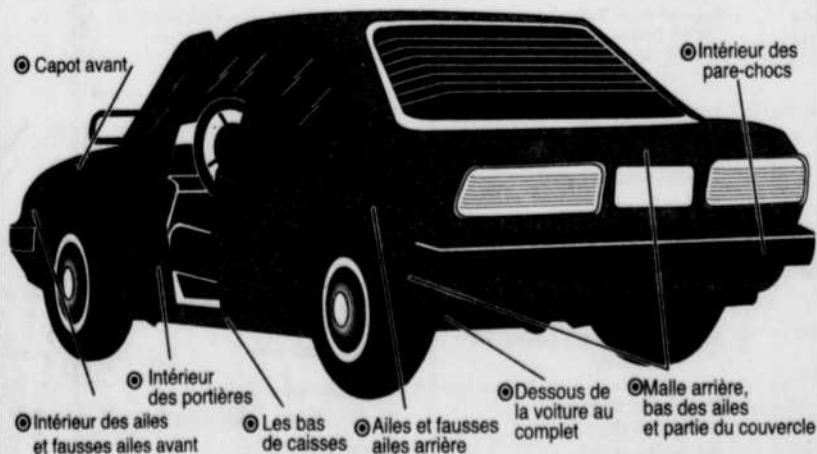
LE SOLEIL, JEAN VALLIÈRES

Le secteur des communications-marketing a maintenant pignon sur rue à Québec. C'est au 580, Grande Allée qu'une dizaine d'entreprises, spécialisées de près ou de loin dans ce domaine, ont décidé d'aménager leurs pénates. Le président de Les Développements Iberville, M. Marcel Adams (à gauche avec un des invités) et le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, ont inauguré, hier, la Maison des communications. M. Adams a expliqué que c'est avec l'achat de cet immeuble, il y a 43 ans, que son histoire en terre québécoise a débuté.

120,000

véhicules ne rouillent plus...
parce qu'ils sont protégés chaque année de la bonne manière avec le bon produit.

- Mis au point avec l'aide du CRIQ (Centre de recherche industrielle du Québec)
- Un produit unique et breveté
- Leader dans ce domaine depuis plus de 20 ans



TRAITEMENT COMPLET 64⁹⁵ + taxes
POUR SEULEMENT

Garantie à vie sans frais supplémentaires pour véhicules neufs

ANTIROUILLE ?
à l'huile
Métropolitain^{MD}

Québec 687-5660 et Lévis 833-3411

3-Rivières: 378-8222 • Montréal (NDG): 488-7300 • Longueuil: 651-5531
Anjou: 356-1519 • Laval: 668-9883 • Gatineau: 246-7878 • Ottawa: 742-7878

Cette femme est
professionnelle
de la santé
et membre de la

CEQ



À la CEQ, les adhérentes et les adhérents ont fait des choix. Ils aiment leur métier et ils veulent avoir le contrôle de leur vie professionnelle, bien sûr. Mais ils veulent aussi avoir le contrôle de leur vie personnelle, de leurs loisirs, de leur syndicat et de leur fédération. C'est pour ça qu'ils ont choisi la CEQ, la centrale des services publics; une organisation à la mesure des besoins de ses membres, forte de leurs ambitions.

(418) 627-8888
1 800 465-0897
http://ceq.qc.ca

E/CEQ

Forte de ses membres

Création au Québec du Réseau des gens d'affaires pour l'emploi

GILBERT LEDUC
Le Soleil

■ QUÉBEC — Une cinquantaine de gens d'affaires s'associent avec le monde syndical et le gouvernement du Québec pour créer le Réseau des gens d'affaires pour l'emploi, un réseau qui visera à établir les conditions essentielles au démarrage de projets qui créeront des emplois dans toutes les régions du Québec.

D'abord une idée du président de la Banque Nationale, André Bérard, ce maillage des forces vives du Québec fut l'une des initiatives retenues lors du Sommet sur l'économie et l'emploi qui s'est tenu, l'an dernier, à Montréal.

Présent, hier, au lancement du Réseau des gens d'affaires pour l'emploi, le premier ministre Lucien Bouchard a rappelé qu'il était impératif que le

Québec rattrape les autres provinces canadiennes d'ici l'an 2000 au chapitre de la création annuelle d'emplois. Il a ajouté que l'on ne pouvait se satisfaire ici d'un taux de création d'emplois inférieur à 2 % ou 3 % par année.

En pratique, chaque membre du réseau doit susciter dans sa région des projets qui auront un impact sur la création d'emplois. Dans leur coin de

pays respectif, les membres du réseau sont jumelés à un répondant gouvernemental régional qui verra à ce que le projet et son promoteur cheminent allègrement dans l'appareil gouvernemental et ne se perdent pas dans les dédales bureaucratiques et les procédures réglementaires à n'en plus finir.

ENGAGEMENT

Le premier ministre a souligné que l'État va se relever les manches et agir rapidement pour répondre aux attentes des promoteurs. En effet, le gouvernement s'engage à donner un signe de vie aux promoteurs dans un délai maximal de cinq jours ouvrables après le dépôt de leur projet et à donner les réponses pertinentes quant aux initiatives soumises dans

un délai ne dépassant pas 10 jours.

« Il faut continuer à alimenter le pipeline à projets que nous avons mis en place lors du sommet », a déclaré le président de l'Alliance des manufacturiers et exportateurs du Québec, Gérald A. Ponton. « La création d'emplois ne se fait plus avec des mégaprojets mais dépend de la capacité des décideurs économiques à travailler ensemble », a ajouté le président de la CSN, Gérald Larose.

Pour les régions de l'Est du Québec, on retrouve, entre autres, les gens d'affaires suivants dans le réseau: Alain Dufour (Groupe Dufour Croisières et Hôtels), Denise Verreault (Groupe maritime Verreault), André C. Sarasin (Dai-showa), Georges Bourelle (Prévost Car) et Raymond Dutil (Groupe Procyte).



C'est André Bérard, le président de la Banque Nationale, qui a lancé l'idée de créer ce réseau de gens d'affaires



Société des écoles d'éducation internationale
Society of Schools of International Education

8700, boulevard Champlain
LaSalle, Québec, Canada H8P 3H7
Tél.: (514) 595-2017 Téléc.: (514) 595-2023
courriel: admin@seei.qc.ca

Calendrier des écoles francophones*, membres de la S.E.E.I.: portes ouvertes, inscriptions et/ou examens d'admission.

On doit s'adresser à chacune des écoles pour obtenir des informations supplémentaires. Nous vous invitons à conserver cette liste. Si vous désirez obtenir plus d'information sur la S.E.E.I., nous vous invitons à consulter notre site WEB à l'adresse suivante: <http://www.seei.qc.ca>

* To obtain the list of English schools, please call (514) 595-2017.



ÉCOLES SECONDAIRES FRANCOPHONES PRIVÉES ET PUBLIQUES

1. Académie Lafontaine
Primaires, secondaires, francophone, privé
Monsieur Mario Chevalier
2171, boulevard St-Maurice, C.P. 573
Lafontaine (Québec) J7Z 5V3
Tél.: (514) 431-3733 Téléc.: (514) 431-7390
courriel: acad@lafontaine.org
Examens: 18 octobre 1997 et 11 novembre 1997

2. Collège Charlevoix
Secondaire, francophone
Monsieur Jacques Cuff
5000, rue Pilon
Pierrefonds (Québec) H9K 1G4
Tél.: (514) 626-7060 Téléc.: (514) 626-1806
Examens: 1^{er} novembre 1997

3. Collège Esther-Blondin
Secondaire, francophone
Madame Claudette Forget, directrice générale
101, rue Ste-Anne
Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0
Tél.: (514) 839-3672 Téléc.: (514) 839-3951
Examens: 8 et 15 novembre 1997 et 24 janvier 1998

4. Collège Jésus-Marie de Silbury
Primaires et secondaires, francophone, privé
Madame Odile Fortin, R.J.M.
2047, chemin Saint-Louis
Silbury (Québec) G1T 1P3
Tél.: (418) 687-9250 Téléc.: (418) 687-9847
courriel: cjm@sympatico.ca
page Web: <http://www3.sympatico.ca/cjm>
Examens: 29 novembre 1997 et 6 décembre 1997

5. Collège Mont-Notre-Dame de Sherbrooke
Secondaire, francophone, privé, filles
Monsieur Jacques Duquette, coordonnateur
114, rue Cathédrale
Sherbrooke (Québec) J1H 4M1
Tél.: (819) 563-4104 Téléc.: (819) 563-8689
courriel: mnd@multimedia.ca
page Web: <http://www.multimedia.ca/mnd>
Examens: 17 et 24 janvier 1998

6. Collège Notre-Dame-de-Lourdes
Secondaire, francophone
Madame Thérèse Messier
845, chemin Tiffin
Longueuil (Québec) J4P 3G5
Tél.: (514) 670-4740 Téléc.: (514) 670-2800
courriel: nld@nld.qc.ca
page Web: <http://www.nld.qc.ca>
Examens: 18 et 19 octobre 1997 et 22 novembre 1997

7. Collège Saint-Louis
Secondaire, francophone
Monsieur Pierre Melchior, directeur
9343, Jean-Milot
LaSalle (Québec) H8R 1Y7
Tél.: (514) 595-2045 Téléc.: (514) 595-2131
courriel: cs@csd.qc.ca
Examens: 1^{er} et 8 novembre 1997

8. Collège Saint-Maurice
Secondaire, francophone, privé, filles
Monsieur Serge Courtemanche
630, rue Girard Ouest
St-Hyacinthe (Québec) J2S 2Y3
Tél.: (514) 773-7478 Téléc.: (514) 773-1413
courriel: info@collègescm.qc.ca
page Web: <http://www.csm.qc.ca>
Portes ouvertes: 19 octobre 1997
Examens: 25 octobre 1997

9. Collège Ville-Marie
Secondaire, francophone, privé
Monsieur Yves Robillard
2850, Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2K 1H3
Tél.: (514) 525-2516 Téléc.: (514) 525-7675
courriel: vanier@ville-marie.qc.ca
Portes ouvertes: 19 octobre 1997
Examens: 1^{er}, 8 et 15 novembre 1997

10. École d'éducation internationale de Laval
Secondaire, francophone
Monsieur Michel Charbon
228, rue des Alpes
Laval (Québec) H7V 3V8
Tél.: (514) 662-5860 Téléc.: (514) 662-5865
Examens: 18 et 25 octobre 1997

11. École d'éducation internationale de l'Est-Vivo
Secondaire, francophone
Monsieur René Fortin
7445, chemin de Chambly
St-Hubert (Québec) J3T 5Y3
Tél.: (514) 678-7481 Téléc.: (514) 678-3299
courriel: eei@vidotron.ca
page Web: <http://pages.infinit.net/eei>
Examens: 8 novembre 1997

12. École des Ursulines de Québec
Primaires, secondaires, francophone, privé
Madame S. Fernande Lemay
4, rue du Parloir
Haute-Ville (Québec) G1R 4M5
Tél.: (418) 692-2612 Téléc.: (418) 692-1240
Examens: 29 novembre 1997 et 6 décembre 1997

13. École internationale de l'Île
Secondaire, francophone
Monsieur Marcel Lalonde
255, rue St-Radémeur
Hull (Québec) J8X 2T4
Tél.: (819) 771-6422 ou (819) 771-6126 poste 215
Téléc.: (819) 771-4215
courriel: info@vidotron.ca
Examens: 15 novembre 1997

14. École internationale de l'Outaouais
Secondaire, francophone
Monsieur Pierre Doucet
100, rue Broad
Aylmer (Québec) J9H 6A9
Tél.: (819) 684-1410 Téléc.: (819) 684-8282
Examens: octobre ou novembre 1997

15. École internationale de Montréal
Secondaire, francophone
Monsieur Jean-Paul Marin
11, chemin de la Côte St-Antoine
Westmount (Québec) H3T 2H7
Tél.: (514) 596-7240 Téléc.: (514) 596-7242
courriel: oim@oim.qc.ca
Examens: 1^{er} novembre 1997

16. École Le Tardim
Secondaire, francophone
Madame Suzanne Larose
20, avenue de l'Érmitage
Victoriaville (Québec) G6P 1J5
Tél.: (819) 752-4591 Téléc.: (819) 752-4599
Examens: 28 novembre 1997

17. École polyvalente Le Carrefour
Secondaire, francophone
Monsieur Guy Charron
50, chemin de la Savane
Gatineau (Québec) J8T 3N2
Tél.: (819) 568-9012 Téléc.: (819) 568-6399
page Web: <http://www.cdravours.qc.ca>
Examens: 25 octobre 1997

18. École secondaire André-Laurondeau
Secondaire, francophone
Monsieur Pierre Gagné
7450, boulevard Cousineau
St-Hubert (Québec) J3T 3L4
Tél.: (514) 678-2080 Téléc.: (514) 678-8023
courriel: alaurondeau@vidotron.ca
page Web: <http://cstallon.educ.infinit.net/alaurondeau/al.html>
Examens: 25 octobre 1997

19. École secondaire Armand-Carbal
Secondaire, francophone
Monsieur Jean-Claude Ruel
795, rue J.F. Kennedy
Terrebonne (Québec) J6W 1X2
Tél.: (514) 492-3407 Téléc.: (514) 492-2103
page Web: <http://www.carbal.qc.ca>
Examens: 1^{er} novembre 1997

20. École secondaire Cap-Jamesse
Secondaire, francophone
Monsieur François Huard
600, 36e Avenue
Saint-Antoine (Québec) J7Z 5W2
Tél.: (514) 426-1858 Téléc.: (514) 436-1555
Examens: 10 et 15 novembre 1997

21. École secondaire de la Rive-Nord
Secondaire, francophone
Monsieur Normand Langlois
400, Joseph-Paquette
Bois-des-Filion (Québec) J6Z 4P7
Tél.: (514) 621-3686 Téléc.: (514) 621-3688
courriel: nlanglois@csn.qc.ca
Examens: 25 octobre 1997 et 1^{er} novembre 1997

22. École secondaire De-La-Salle
Secondaire, francophone
Madame Nicole Stuard
3750, Jean Beaudin
Trois-Rivières (Québec) G8Y 3A5
Tél.: (819) 379-5822 Téléc.: (819) 379-2148
courriel: ds.stuard@csn.qc.ca
Examens: 22 novembre 1997: 8h00

23. École secondaire de la Rochelle
Secondaire, francophone
Monsieur Gérard Guimont
1095, rue de la Rochelle
Ste-Foy (Québec) G1V 4P8
Tél.: (418) 652-2167 Téléc.: (418) 656-0836
courriel: mar.guimont@prologue.qc.ca
page Web: <http://www.ha.ulaval.ca/cdd/rochelle/rochelle.html>
Examens: 20 et 21 octobre 1997

24. École secondaire des Chartes
Secondaire, francophone
Madame Denise Lavoie, directrice
5285, rue Albert-Tessier, C.P. 190
Shawinigan (Québec) G9N 6T9
Tél.: (819) 539-2285 Téléc.: (819) 539-7320
Examens: 9 novembre 1997

25. École secondaire Des Patriotes de Beauharnois
Secondaire, francophone
Monsieur Denis Legendre
250, rue Goggin
Beauharnois (Québec) J6N 2W8
Tél.: (514) 225-2260 Téléc.: (514) 429-6248
Examens: 22 novembre 1997

26. École secondaire des Sources
Secondaire, francophone
Monsieur Jean Logez
2900, rue Labat-Tessier, C.P. 190
Dollard-des-Ormeaux (Québec) H2B 2P1
Tél.: (514) 683-5594 Téléc.: (514) 683-5944
courriel: desources@csn.qc.ca
page Web: <http://www.scs.net/eds>
Examens: mars 1998

27. École secondaire Edgar-Hébert
Secondaire, francophone
Monsieur Jean-Louis Daigneault, directeur
161, rue St-Thomas
Valleyfield (Québec) J6T 4K1
Tél.: (514) 371-2008 Téléc.: (514) 371-4365
Examens: 1^{er} novembre 1997: 8h30

28. École secondaire Fudette
Secondaire, francophone
Monsieur François Leduc
2250, rue Malin
St-Hyacinthe (Québec) J2S 4G2
Tél.: (514) 773-8401 Téléc.: (514) 773-1673
page Web: <http://www.csh.qc.ca/ecoles/fudette>
Examens: 1^{er} novembre 1997: 9h00 à 12h00

29. École secondaire Félix-Leclerc
Secondaire, francophone
Monsieur Yves Hébert
311, Ingelwood
Pointe-Claire (Québec) H9R 2Z8
Tél.: (514) 694-3950 Téléc.: (514) 694-6815
page Web: <http://www.csobdewar.qc.ca>
Examens: S.V.P. contacter l'école

30. École secondaire Georges-Vanier
Secondaire, francophone
Madame Lise Roy-Soubir
3995, boul. Lévesque
Laval (Québec) H7E 2K3
Tél.: (514) 661-9320 Téléc.: (514) 661-3792
Examens: 18 et 25 octobre 1997

31. École secondaire Henri-Bourassa
Secondaire, francophone
Monsieur Gilles Archambault, directeur
6051, boulevard Maurice-Duplessis
Montréal-Nord (Québec) H1G 1Y6
Tél.: (514) 596-5303 Téléc.: (514) 596-7427
Examens: 1^{er} novembre 1997

32. École secondaire Jean XXIII
Secondaire, francophone
Monsieur Robert Riétyard
1301, Dawson
Dorval (Québec) H9S 1Y3
Tél.: (514) 636-1771 Téléc.: (514) 636-9833
page Web: <http://www.csobdewar.qc.ca>
Examens: mars 1998

33. École secondaire Jean-Baptiste-Mallory
Secondaire, francophone
Madame Rita Gauthier
777, boul. Berthel
Repentigny (Québec) J5Y 1A2
Tél.: (514) 581-6411 Téléc.: (514) 654-4927
Examens: 22 novembre 1997

34. École secondaire Jeanne-Mance
Secondaire, francophone
Monsieur Ghislain Dallaire
45, avenue des Frères
Drummondville (Québec) J2B 6A2
Tél.: (819) 474-0753 Téléc.: (819) 474-0828
Examens: 18 octobre 1997: 9h00 à 14h00

35. École secondaire Kinogami
Secondaire, francophone
Monsieur Denis Larouche
1954, rue des Étudiants
Jonquière (Québec) G7X 4B1
Tél.: (418) 542-3571 Téléc.: (418) 542-7169
courriel: denis@kinogami.qc.ca
page Web: <http://www.sagoc.qc.ca/~eskinog>
Examens: 22 novembre 1997

36. École secondaire Le Phare
Secondaire, francophone
Monsieur Pierre Rouillard
405, rue Sara
Asco (Québec) J1H 5S6
Tél.: (819) 822-5450 Téléc.: (819) 822-6832
courriel: dphare@csn.qc.ca
ou ecole-phare@poste.ccs.qc.ca
Examens: 6 décembre 1997 et 2 février 1998: 8h30 à 12h00

37. École secondaire Lionel-Groulx
Secondaire, francophone
Monsieur Valois Normandeau
400, avenue Saint-Charles
Dorion-Yamouville (Québec) J7V 6B1
Tél.: (514) 455-9311 Téléc.: (514) 455-0122
Examens: 8 novembre 1997

38. École secondaire Mont-Saint-Sacrement
Secondaire, francophone, privé
Monsieur Daniel Pichet
200, boul. Saint-Sacrement
St-Gabriel-de-Valcartier (Québec) G0A 4S0
Tél.: (418) 844-3771 Téléc.: (418) 844-2517
courriel: ecole@smss.qc.ca
page Web: <http://www.mss.qc.ca>
Examens: 29 et 30 novembre 1997 et 6 décembre 1997

39. École secondaire Ozias-Leduc
Secondaire, francophone
Madame Carole Blois, directrice
525, rue Joliet
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 3N2
Tél.: (514) 467-0261 Téléc.: (514) 446-4296
Examens: 18 octobre 1997

40. École secondaire St-Gabriel
Secondaire, francophone
Monsieur François Leduc
8, rue Toul
St-Hyacinthe (Québec) J7E 1V3
Tél.: (514) 433-5445 Téléc.: (514) 433-5453
Examens: 1^{er} novembre 1997: 9h00

41. École secondaire St-Georges
Secondaire, francophone
Madame Marie Prud'homme
300, Ste-Anne
Soreville (Québec) H9X 3P7
Tél.: (514) 457-3940 Téléc.: (514) 457-3554
Examens: mars 1998

42. École secondaire St-Jean
Secondaire, francophone
Monsieur Serge Danoencourt, directeur
245, 2^e rue Ouest
Rimouski (Québec) G5L 4Y1
Tél.: (418) 724-3381 Téléc.: (418) 724-2684
Examens: février 1998

43. École secondaire St-Joseph
Secondaire, francophone, privé et mixte
Monsieur André Messier
2395, Notre-Dame
St-Hyacinthe (Québec) J2S 2R1
Tél.: (514) 774-3775 Téléc.: (514) 773-2761
courriel: esj@csn.qc.ca
page Web: <http://www.esj.qc.ca>
Examens: 18 octobre 1997: 22 novembre 1997 et 7 février 1998

44. École secondaire Saint-Pierre
Secondaire, francophone
Madame Céline Grenier
5250, rue des Sauges
Charlesbourg (Québec) G1G 3V6
Tél.: (418) 624-3760 Téléc.: (418) 626-3357
Examens: 31 octobre 1997 et 1^{er} novembre 1997

45. École secondaire Soulanges
Secondaire, francophone
Monsieur Jacques Pélissier
137, Sainte-Catherine
Saint-Polycarpe (Québec) J0P 1X0
Tél.: (514) 265-3211 Téléc.: (514) 265-3307
Examens: 8 novembre 1997

46. École secondaire Terre-des-Joies
Secondaire, francophone
Monsieur Lucien Paquette
364, rue Académie
Rosemère (Québec) J7A 3L3
Tél.: (514) 621-2003 Téléc.: (514) 621-3246
Examens: S.V.P. contacter l'école

47. Externat Saint-Jean-Édouard
Secondaire, francophone
Monsieur Carol Pellerin, directeur
650, avenue Bourg-Royal
Charlesbourg (Québec) G2L 1M8
Tél.: (418) 627-1550 Téléc.: (418) 627-0770
page Web: <http://www.externat.sje.qc.ca>
Portes ouvertes: 19 octobre 1997
Examens: 29 novembre 1997 et 6 décembre 1997

48. Le Petit Séminaire de Québec
Secondaire, francophone, privé
Monsieur Louis Bouchard
6, rue de l'Université
Québec (Québec) G1R 5X8
Tél.: (418) 694-1020 Téléc.: (418) 694-0803
courriel: psq@petit-seminaire.qc.ca
page Web: <http://www.petit-seminaire.qc.ca>
Examens: 29 novembre 1997, 6 et 13 décembre 1997

49. Pavillon de la Découverte
Secondaire, francophone
Monsieur Pierre Ruest
320, rue St-Pierre
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3V3
Tél.: (418) 866-2389 Téléc.: (418) 862-2712
Examens: 6 décembre 1997

50. Pensionnat du Saint-Mont-de-Marie
Secondaire, francophone, privé
Madame Rolande Coderre
628, Côte Ste-Catherine
Outremont (Québec) H2V 2C5
Tél.: (514) 735-5261 Téléc.: (514) 735-5266
courriel: k.coderre@psm.qc.ca
page Web: <http://www.psm.qc.ca>
Examens: 25 octobre 1997 et 8 novembre 1997: 9h00 à 12h00

51. Séminaire Ste-Marie
Secondaire, francophone
Monsieur Jean Gignac
5655, boul. des Héritiers
Shawinigan (Québec) G9N 4V9
Tél.: (819) 539-5493 Téléc.: (819) 539-1749
Examens: 15 et 22 novembre 1997

52. Collège Jésus-Marie de Silbury (4-5-6)
Primaires et secondaires, francophone, privé
Madame Odile Fortin, R.J.M.
2047, chemin Saint-Louis
Silbury (Québec) G1T 1P3
Tél.: (418) 687-9250 Téléc.: (418) 687-9847
courriel: cjm@sympatico.ca
page Web: <http://www3.sympatico.ca/cjm>
Examens: 29 novembre 1997 et 6 décembre 1997

53. Collège Notre-Dame-de-Lourdes (4-5-6)
Primaires et secondaires, francophone, privé
Monsieur Guy Charron, directeur général
50, chemin de la Savane
Gatineau (Québec) J8T 3N2
Tél.: (819) 568-9012 Téléc.: (819) 568-6399
page Web: <http://www.cdravours.qc.ca>
Examens: 25 octobre 1997 et 1^{er} novembre 1997

54. Collège Mont-Notre-Dame de Sherbrooke (4-5-6)
Primaires et secondaires, francophone, privé
Monsieur Jacques Duquette, coordonnateur
114, rue Cathédrale
Sherbrooke (Québec) J1H 4M1
Tél.: (819) 563-4104 Téléc.: (819) 563-8689
courriel: mnd@multimedia.ca
page Web: <http://www.multimedia.ca/mnd>
Examens: 17 et 24 janvier 1998

55. École Mont-Bleu (4)
Primaires, francophone
Madame Claire Macouley
45, Boucher
Hull (Québec) J8Y 6G2
Tél.: (819) 777-5921 Téléc.: (819) 777-0361
Examens: S.V.P. contacter l'école

56. École primaire Chabot (1-5)
Primaires, francophone
Monsieur Ghislain Bourbeau
1659, rue Latraverse
Charlesbourg (Québec) G1G 3L4
Tél.: (418) 624-3752 Téléc.: (418) 626-2941
Examens: 17 janvier 1998 (4^e année)
24 janvier 1998 (1^{re} année)

57. École St-Basile (1-4)
Primaires, francophone
Monsieur Maurice Milette
7081, rue des Érables
Montréal (Québec) H2E 2R1
Tél.: (514) 596-4877 Téléc.: (514) 596-3374
Examens: Mi-mars 1998

58. École Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus (4-5-6)
Primaires, francophone
Monsieur Claude Jetté
700, 9^e Rue
Saint-Antoine (Québec) J7Z 2Z5
Tél.: (514) 438-8828 Téléc.: (514) 438-9876
Examens: Hiver 1998

59. La petite Académie (1-6)
Primaires, francophone
Madame Estelle Morneau
1090, avenue Léon-Plante
St-Hyacinthe (Québec) J2S 4B6
Tél.: (514) 771-0644 Téléc.: (514) 771-7242
Examens: 6 décembre 1997

60. L'école internationale de Greenfield Park (1-6)
Primaires, anglophone et francophone
Madame Sharon Moohan
274, Hubert
Greenfield Park (Québec) J4V 1S1
Tél.: (514) 672-0042 Téléc.: (514) 672-6164
Inscriptions: février 1998
Examens: mars 1998

61. Pensionnat St-Louis de Gonzague (1-6)
Primaires, francophone, privé
Monsieur Guy Gervais, directeur général
980, rue Richelieu
Québec (Québec) G1R 1L5
Tél.: (418) 692-1072 Téléc.: (418) 692-596

Don à la Forêt mobile



LE SOLEIL, JEAN VALLIÈRES

C'est en unissant leurs efforts que Produits forestiers Alliance Inc. et Groupe McNeil inc., consultants en génie forestier, ont offert un camion d'une valeur d'environ 40 000 \$ à la Forêt mobile, une PME se spécialisant dans le théâtre éducatif pour enfants de quatre à 12 ans sur la forêt et l'environnement. MM. André McNeil, de Groupe McNeil, à gauche, et Pierre Monahan, président et chef de la direction de Produits forestiers Alliance Inc., à droite, ont remis les clés du camion à M. François Tremblay, créateur de la Forêt mobile. MM. McNeil et Monahan estiment que l'initiative de M. Tremblay est de nature, entre autres, à faire connaître aux enfants l'importance de la forêt et de l'environnement.

EBM distribuera les produits Arteif

PIERRE MARTEL
Le Soleil

QUÉBEC — Les Équipements EBM inc., de Lévis, devient le distributeur exclusif pour la région de Québec et tout l'Est du Québec des produits d'ameublement de bureau fabriqués par la firme albertaine Arteif.

D'ailleurs, le pdg d'Arteif, M. Terry Saxton a profité de la signature de l'entente, hier à Québec, pour présenter, en première mondiale, le dernier-né de ses produits, le «Sierraplus», un système de mobilier de bureau intégré (trois dans un).

Fondée en 1975, à Edmonton, alors sous la raison sociale Artmet, l'entreprise connaît une croissance très rapide. Deux ans plus tard, elle étend ses activités à Calgary et à Vancouver.

En 1987, Arteif fait sa première percée majeure au Québec en obtenant un petit contrat de 5000 \$ de la CSST. Depuis, cet organisme public a effectué pour plus de 5 millions \$ d'achats. «La CSST ne s'est pas contentée d'acheter. Graduellement, elle a demandé un contenu québécois dans le produit. Avec pour résultat qu'aujourd'hui, les produits fabriqués par Arteif ont un contenu québécois de 60 %», affirme Mme Donna Dodge dont l'entreprise, l'agence Dodgeco, est l'agent manufacturier d'Arteif pour l'ensemble du Québec.

FOURNISSEURS QUÉBÉCOIS

Parmi les fournisseurs québécois de l'entreprise albertaine, notons Victor

Innovatex, de Beauceville; Sidbec-Dosco, de Montréal; Formica Canada, de Saint-Jean; Gifford of Maine, de Granby; et Protech Chemicals, de Saint-Laurent.

Sachant qu'Arteif envisage de construire éventuellement une usine dans l'Est du Canada, M. Michel Brière, un partenaire de l'agence Dodgeco, a in-

vité M. Saxton à regarder du côté du Québec pour réaliser son projet.

Les Équipements EBM inc. a été fondé il y a deux ans et demi par M. Ronald Fiset, à Lévis. Outre ce dernier, l'entreprise compte deux autres actionnaires: MM. Yvon Picard et François Fiset. Elle emploie actuellement 16 personnes.

Une alliance Netscape-AOL

DULLES, Virginie (AFP) — Le service en ligne America Online (AOL) a annoncé, hier, une alliance avec Netscape Communications, afin d'offrir ensemble un service de messagerie

instantanée sur le Web. Les internautes et abonnés aux services en ligne pourront s'envoyer des messages en temps réel, éliminant le délai des e-mail classiques.



VILLAGE OLYMPIQUE DE MONTRÉAL

Nous avons reçu mandat de la Régie des installations olympiques de mettre en vente sa propriété, connue sous le nom de «Village olympique» et de recevoir des propositions d'achat à cet égard.

La Propriété est située dans la ville de Montréal. Elle comprend un terrain d'une superficie totale de 1 611 908 pieds carrés (149 751,3 m²) sur lequel sont érigés, dans la partie sud, deux édifices de forme pyramidale formés chacun de deux bâtiments contigus comprenant des stationnements intérieurs, des bureaux, commerces et services aux niveaux inférieurs et 980 logements aux niveaux supérieurs; la partie nord du terrain est libre de construction et est construisible. La Propriété est évaluée, pour fins de taxation municipale, à 59 053 100 \$.

Le Vendeur désire clore la transaction de vente avant le 28 février 1998. Le prix d'achat sera payé comptant en totalité, à la clôture.

L'Acheteur aura établi sa capacité financière à réaliser une telle transaction. Il aura démontré son expérience et sa compétence dans la gestion de tels ensembles immobiliers. Le maintien d'une gestion attentive à la qualité du service à la clientèle sera un facteur considéré. L'Acheteur aura aussi déposé un plan d'affaires réaliste indiquant ses intentions quant à l'exploitation et à la mise en valeur de la Propriété, en particulier de la partie non construite du terrain.

Aucune commission ne sera payée par le Vendeur à un courtier ou agent agissant pour un Acheteur.

Les parties intéressées peuvent obtenir le prospectus de mise en vente, contre paiement de 1 000 \$ CAN par chèque certifié fait à l'ordre de «Générale Immobilière (Montréal-Paris) Inc.» et portant la mention «Village olympique».

Les parties intéressées qui se seront procuré le prospectus seront admises à une séance d'information qui aura lieu à Montréal le 29 octobre 1997, tel qu'indiqué dans le prospectus.

Générale Immobilière (Montréal-Paris) Inc.

Courtier en immeubles

1130, rue Sherbrooke Ouest, bureau 310, Montréal (Québec) H3A 2M8

Téléphone: (514) 849-1214 Télécopieur: (514) 849-2319



SALON DE
beauté
LES AILES DE LA MODE

UNE OFFRE
VRAIMENT...
AU POIL !

25 % DE RABAIS
SUR L'ÉPILATION
PAR ÉLECTROLYSE

Envie de faire peau lisse avant les fêtes ? Profitez d'une offre électrisante : 25 % de rabais sur les traitements d'électrolyse de 20 minutes et plus au Salon de beauté Les Ailes de la Mode, applicable du dimanche au mercredi inclusivement. Téléphonez pour prendre un rendez-vous ou venez rencontrer sur place nos électrolystes diplômées (Filament jetable inclus)

Offre en vigueur jusqu'au 20 décembre 1997.

AILES
LES AILES DE LA MODE

Le plaisir tel qu'Ailes

MAIL CHAMPLAIN 514-672-4537 • CARREFOUR LAVAL 514-682-4537 • PLACE STE-FOY 418-652-4537

18 ans et



« Donnez du sang »

Info-Collecte
(418) 650-7230
1 800 761-6610

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ que, à la suite du décès de MONSIEUR CARL MORIN, en son vivant, domicilié au 15, rue Louis-Philippe, Guay à Lévis (Québec) Q6V 1Z7, survenu le 8 octobre 1996, un inventaire des biens du défunt a été fait par les liquidateurs successoraux le 8 octobre 1997, conformément à la Loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude Gosselin, Lemaire & Delaire, Me Jean Delaire, avocat, rue au 700, route Kennedy, Pointe-de-la-Croix (Québec) Q6V 1Z2. DONNE, ce 15 jour du mois d'octobre 1997.
Kathleen Morin Roy
Michel Morin 356270

MÉTIVIER
& ASSOCIÉS
• SYNDIC

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

Avis est, par les présentes, donné que GEROO CONSTRUCTION INC. du 1931, boul. Lapierre, ST-ÉMILE (Québec) a fait cession de ses biens le 15 jour d'octobre 1997 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30e jour d'octobre 1997 à 11 heures au bureau de la Direction des Faillites, du 1040, avenue Belvédère, bureau 114, SILLERY (Québec).

Daté de Québec, ce 15e jour d'octobre 1997.
ÉRIC MÉTIVIER, C.I.P., SYNDIC aux biens de Geroo Construction Inc. BUREAU DE MÉTIVIER ET ASSOCIÉS SYNDIC

• QUÉBEC
• Victoriaville
• Saint-Joseph (Beauce)
Berville III, 2090, boul. Laurier
Bureau 310, Sainte-Foy (Québec)
Q1V 4B1 Tél.: (418) 651-5500
Téléc.: (418) 651-6077

MÉTIVIER
& ASSOCIÉS
• SYNDIC

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

Avis est, par les présentes, donné que MENUISERIE POULIN (1996) INC., du 1931, boul. Lapierre, ST-ÉMILE (Québec) a fait cession de ses biens le 15 jour d'octobre 1997 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30e jour d'octobre 1997 à 10 h 30 au bureau de la Direction des Faillites, du 1040, avenue Belvédère, bureau 114, SILLERY (Québec).

Daté de Québec, ce 15e jour d'octobre 1997.
ÉRIC MÉTIVIER, C.I.P., SYNDIC aux biens de Menuiserie Poulin (1996) Inc. BUREAU DE MÉTIVIER ET ASSOCIÉS SYNDIC

• QUÉBEC
• Victoriaville
• Saint-Joseph (Beauce)
Berville III, 2090, boul. Laurier
Bureau 310, Sainte-Foy (Québec)
Q1V 4B1 Tél.: (418) 651-5500
Téléc.: (418) 651-6077

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II
Président et Éditeur GILBERT LACASSE
Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE
Directeur de l'éditorial J.-JACQUES SAMSON
Directeur de l'information MICHEL SAMSON

EDITORIAL

Pardon, Saint-Bernard

La noirceur venue, les lumières d'une quinzaine de chaumières du coquet village de Saint-Bernard demeureront éteintes et plusieurs cheminées ne fumeront plus avant longtemps. Rarement une tragédie frappe-t-elle aussi durement une seule petite communauté et, à l'intérieur de celle-ci, une tranche très ciblée de ses citoyens.

Saint-Bernard est un village florissant de Beauce-Nord qui doit sa santé économique à l'effet de locomotive de grosses entreprises agricoles. La qualité de ses équipements communautaires, le luxe des propriétés fleuries à l'entrée nord du village, témoignent de la belle qualité de vie acquise au cours du dernier quart de siècle. Le crash de lundi a fauché 42 des aînés de ce village de 2000 habitants, donc une partie des bâtisseurs du Saint-Bernard d'aujourd'hui, une partie de la mémoire du village, une partie de son histoire récente.



J.-Jacques Samson

JJSamson@lesoleil.com

Dans ces petites communautés, tous sont parents. Tous au moins se connaissent. Dans ces communautés, les « anciens » et les « modernes » croisent souvent le fer. Les rancunes sont aussi, très souvent, démesurément tenaces par rapport aux peccadilles qui ont engendré les querelles. Mais ces communautés sont tricotées serrées. Elles nous donnent toujours, par exemple, d'édifiantes leçons de solidarité, au lendemain d'un désastre naturel ou seulement d'un incendie qui aurait ruiné l'un des leurs. On passe alors par-dessus toutes les rivalités, les divergences de vues; on serre les coudes. Dans ces communautés, l'amour et le sentiment d'appartenance triomphent toujours sur les chicanes de famille ou de village.

Voilà pourquoi le drame de lundi est une blessure si profonde pour les habitants de Saint-Bernard. La vie du fier village vient de basculer. L'équilibre qui y régnait a été brisé par une catastrophe survenue hors les murs de Saint-Bernard, qui a échappé aux lois du milieu.

Les enquêtes permettront de préciser les causes de l'accident: défauts mécaniques, erreur humaine d'un jeune chauffeur inexpérimenté ou un mélange des deux. Des recommandations seront sans doute faites pour améliorer la sécurité dans cette côte et dans d'autres du même type. On promettra sûrement de resserrer l'inspection des véhicules. Nous y reviendrons sous peu. Les élus, ministres et députés, s'engagent déjà à réagir, à étudier, à apporter des correctifs dans les plus brefs délais. Avant que cet autobus ne dévale la côte des Éboulements, les politiciens s'en foutaient pourtant des dangers que cette côte représentait pour les centaines de milliers de touristes, les routiers, les écoliers qui devaient l'emprunter.

Les politiciens n'ont pas trouvé depuis le premier accident de 1974 les poignées de dollars nécessaires pour y prévenir les hécatombes, ne serait-ce que par un nid d'arrêt pour les poids lourds en difficulté ou même un simple panneau d'arrêt au haut de la pente forçant les conducteurs à rétrograder. Ils ont au contraire continué à couper dans les budgets pour l'entretien du réseau routier, y compris le déneigement et le déglacage, au mépris de nos vies. Leur présente récupération électorale du drame provoque un haut-le-cœur. Plutôt que d'aller se faire photographier dans les côtes meurtrières de Charlevoix hier, comme au lendemain d'un désastre naturel afin de rassurer les sinistrés, le premier ministre Lucien Bouchard et le ministre Jacques Brassard auraient dû s'en tenir à descendre la rue principale de Saint-Bernard en demandant pardon aux familles en leur nom et au nom de leurs prédécesseurs pour leur négligence.

Pour notre part, nous nous devions d'offrir aujourd'hui d'abord un humble et respectueux témoignage de condoléances à toute la population éprouvée de Saint-Bernard.

L'enquête précisera les causes de l'accident



A. PH. CÔTE '97

CHRONIQUE POLITIQUE

Des langues sales qui s'en sortent bien!

Quand on voit les dérapages de certains animateurs de radio comme André Arthur à Québec, on sympathise avec les personnalités menacées de voir leur vie privée exposée au grand public. On se souvient de la poursuite du premier ministre Lucien Bouchard dont l'honneur et celui de sa femme, Audrey Best, a finalement été lavé pour 60 000 \$, un tarif qui ne dissuadera pas d'autres animateurs d'émissions à sensations fortes de recommencer.

Dans ces conditions, deux millions d'honoraires pour défendre la réputation de Brian Mulroney et de sa famille, est-ce trop cher? Il faut avoir vécu et travaillé à Ottawa pour savoir combien l'air de cette capitale peut devenir malsain. Si la presse nationale avait pu, elle se serait rendue sur place, à la résidence officielle du premier ministre, pour compter le nombre de paires de chaussures de Mila Mulroney et — pourquoi pas — puisqu'un magazine satirique de la capitale en a fait des gorges chaudes — demander à Caroline Mulroney si elle était encore vierge.

La Gendarmerie royale du Canada a elle-même alimenté le moulin à ragots en même temps qu'elle s'en est nourrie. On ne s'étonnera donc pas qu'après avoir laissé sa police et son ministère de la Justice accuser le premier ministre de fraude et d'extorsion de fonds, le gouvernement du Canada se soit confondu en excuses, «regrettant tout dommage subi par M. Mulroney et sa famille». En présentant des excuses à «la famille», le gouvernement a ainsi reconnu que c'est autant à la vie privée du citoyen Mulroney qu'à la carrière politique de l'ancien chef du Parti progressiste-conservateur du Canada que la GRC et la justice s'en sont pris.

«S'il faut errer, il faut errer du côté de la protection de la vie privée plutôt que du côté de la liberté de la presse», disait Gerald Tremblay, l'avocat de Brian Mulroney dans l'affaire Airbus, dans une conférence qu'il prononçait récemment.

Je ne l'aurais pas suivi aussi loin s'il s'était agi d'une affaire entre un ancien premier ministre et le gouvernement de

son pays. Après tout, le mot le dit, les personnages publics n'ont pas de vie privée. Gerald Tremblay fut aussi l'avocat de Diane Wilhelmy, sous-ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, et réclama pour elle une injonction contre la publication de la conversation «privée» qu'elle avait eue avec un conseiller politique de Robert Bourassa, André Tremblay. Or il s'agissait d'une conversation tout à fait officielle, sur un téléphone cellulaire appartenant au gouvernement, et le fait que la sous-ministre était au repos dans son salon ne change rien au caractère hautement public de cette analyse des accords constitutionnels de Charlottetown.

Par contre, dans le cas de Brian Mulroney, comme dans celui de Lucien Bouchard, le fait que leurs conjointes et leurs enfants aient été directement ou indirectement atteints leur donne droit à un minimum de protection. Gerald Tremblay a donc en partie raison de dénoncer «le règne de la terreur des médias».

Le juge Alan B. Gold ne s'y est pas trompé en ordonnant le remboursement de la totalité des honoraires réclamés par les avocats et même les relationnistes de Brian Mulroney. Ses commentaires sont, à cet égard, fort intéressants.

On comprend facilement que le juge ait accordé le remboursement des frais de 1403 691 \$ réclamés pour les honoraires des avocats. On aimerait d'ailleurs que le gouvernement fasse maintenant preuve d'autant de transparence et qu'il publie un état des comptes payés à ses pro-

pres avocats, trois fois plus nombreux et au tarif horaire aussi généreux.

Dans le cas du Bureau de relations publiques National, le juge justifie le remboursement de 587 521 \$ d'honoraires par le fait que l'analyse des commentaires faits à certains médias par les témoins du gouvernement ou de la défense sont rapidement devenues des pièces à conviction. Qu'on se souvienne par exemple de l'importance des confidences de l'homme d'affaires Georgio Pelossi, ou du sergent Fraser Fiegenwald de la GRC, à des journalistes de la CBC ou de l'auteur Stevie Cameron.

En définitive, cela a coûté cher mais le gouvernement n'a qu'à s'en prendre à lui-même. Les libéraux avaient peut-être bien des raisons de vouloir remplacer Brian Mulroney et ses ministres bien que l'arrestation de leur organisateur politique de la Mauricie, Pierre Corbeil, suggère qu'ils n'ont peut-être pas de leçons à donner aux conservateurs.

Mais de là à se servir de la police et des procureurs de la Couronne pour s'acharner pendant des mois à salir la réputation de Brian Mulroney et de sa famille, il y a une limite intolérable qui a été franchie. Comme André Arthur avec son amende de 60 000 \$ au couple Bouchard, le ministre Alan Rock et le commissaire Philip Murray de la GRC, à 2006 508 \$, s'en sortent plutôt bien!

CORRECTION

Dans ma chronique du 29 septembre «À quand un vrai débat sur la question autochtone» — me fiant à un rapport de vérification commandé par le Parti réformiste, j'ai écrit que «la plupart des revenus générés sur une réserve ou sur les terres de la Couronne par des Indiens inscrits ou des Inuit ne sont pas assujettis à l'impôt. Ils sont aussi exemptés de toutes taxes indirectes — notamment la TPS (...) Cela représente un manque à gagner de l'ordre de 4,8 milliards \$ pour les gouvernements». Je dois à la vérité de préciser que les Inuit, par choix personnel, sont assujettis à l'impôt sur le revenu et aux taxes indirectes comme la TPS et la TVQ. Mes excuses pour cette erreur...

Une réalité teintée plutôt de gris que de rose

Nancy Charland et Geneviève Bolduc Duval

Les auteures sont étudiantes et demeurent à Québec

(Réaction à l'article «Je suis contre le féminisme» de M. Michel Bellemare paru dans LE SOLEIL du 4 octobre)

Tout d'abord, nous aimerions rappeler à M. Bellemare que le féminisme est un mouvement qui préconise l'amélioration et l'extension du rôle et des droits des femmes dans la société (*Le Petit Larousse 1995*: p. 433). Cette définition sous-entend donc que le but premier du féminisme est de prendre part aux débats qui touchent les femmes: l'iniquité salariale, l'accessibilité au pouvoir

sous toutes ses formes, la violence en tous genres, le versement des pensions alimentaires, le salaire minimum, l'environnement, la santé sexuelle, l'alphabétisation, etc.

Toutefois, il est complètement erroné de prétendre que ces revendications des féministes sont purement égoïstes. Le but ultime visé est un renouvellement des rapports sociaux ainsi que la recherche de l'équité, de l'égalité et de la justice pour le bénéfice des femmes d'abord, mais, plus ou moins indirectement, de la société en général. Comment l'auteur peut-il prétendre prêcher l'humanisme et de l'autre côté rejeter en bloc un mouvement féministe qui prône de telles valeurs?

De toute façon, comme les femmes forment environ 52 % de la population

et qu'elles sont impliquées dans toutes les sphères de la société — à des degrés divers — il est impensable que les féministes puissent exercer une discrimination quelconque envers certains enjeux.

Ensuite, contrairement à ce que M. Bellemare semble croire, le féminisme n'est pas réellement l'apanage des gens soucieux de rectitude politique. Il est plutôt un mouvement qui remet en question des systèmes bien établis ainsi que «l'orthodoxie sociale» (Benoîte Groult). Lors d'une conférence, «Le féminisme est-il politiquement incorrect?», dans le cadre du dernier Salon du livre de Québec, Mmes Benoîte Groult et Armande Saint-Jean l'ont clairement exprimé. Peu de femmes osent, comme elles, se déclarer féministes de peur d'être

injustement associées à des guerrières farouches qui sont contre les hommes.

Quant à l'équité d'emploi, il est important de souligner que le débat se situe à un tout autre niveau que celui de la rémunération des hommes dans les secteurs traditionnellement féminins. Bien sûr, les quelques infirmières gagnent le même salaire que leurs consœurs, là n'est pas la question. Le problème, pourtant bien connu, est qu'aujourd'hui, en 1997, à compétences égales et à tâches équivalentes, une femme a généralement un revenu de 30 à 40 % inférieur à celui d'un homme. Et vous dites que le féminisme n'a pas sa raison d'être?

Par ailleurs, nous n'adhérons pas du tout à la thèse selon laquelle la sous-représentation des femmes dans cer-

tains domaines s'expliquerait par une différence entre les «goûts» et les «aptitudes» des hommes et des femmes. Cette situation complexe est plutôt le résultat de l'interaction d'une multitude de facteurs: l'histoire des corps de métier, l'éducation et la socialisation différenciée, l'influence des rôles traditionnels, les différences d'attitudes dans la vie privée et professionnelle, le poids généralement plus lourd des responsabilités familiales pour les femmes, etc.

Nous ne croyons absolument pas que les féministes portent des lunettes roses pour interpréter la réalité. Elles ne font que s'interroger et se mobiliser sur des sujets, qui, de leur point de vue, méritent d'être abordés. Dans ces situations, la réalité est plus souvent teintée de gris que de rose.

SONDAGE

COURSE À LA MAIRIE DE QUÉBEC

Les indécis auront le dernier mot

Jean-Paul L'Allier bon premier dans les intentions de vote, mais les deux dernières semaines de la campagne seront capitales

JULIE LEMIEUX
Le Soleil

■ QUÉBEC — Avec 55 % des intentions de vote, Jean-Paul L'Allier se retrouve à la tête du peloton dans la course à la mairie de Québec. Mais les deux dernières semaines de la campagne auront une importance capitale, puisque le nombre imposant d'indécis pourrait faire renverser la vapeur et causer bien des surprises.

Selon un sondage SOM — LE SOLEIL, réalisé entre le 8 et le 13 octobre auprès de 650 répondants de Québec, le chef du Parti des citoyens, Jean-Guy Lemieux, se serait retrouvé derrière M. L'Allier, avec 25 % du vote, si les élections avaient eu lieu le weekend dernier. De son côté, le leader du Progrès civique, Georges Lalande, aurait récolté 20 % des voix après répartition des indécis.

Des indécis qui sont très nombreux en ce milieu de campagne électorale, puisque 42 % des

répondants ont admis ne pas savoir à quel maire se vouer. Le portrait pourrait donc changer du tout au tout d'ici les élections du 2 novembre, affirme la firme de sondage SOM.

D'autant plus que l'avance du maire L'Allier n'est pas aussi considérable parmi les groupes les plus susceptibles d'aller voter. Les personnes âgées, qui ont l'habitude de participer plus activement aux élections municipales que leurs cadets, n'appuient le maire sortant qu'à 19 %, contre 16 % pour Jean-Guy Lemieux et 14 % pour Georges Lalande. Un résultat plutôt serré. Et plusieurs ne sont pas encore décidés : plus de la moitié des électeurs de cette catégorie n'a pas fixé son choix.

Parmi les répondants qui ont exprimé leur intention ferme ou probable d'aller voter, 29 % pencheront pour le maire L'Allier, 15 % pour M. Lemieux, 13 % pour Georges Lalande et 43 % n'ont pas choisi leur candidat. «Le défi de M. L'Allier est donc de faire sortir le vote, particulièrement chez les 25-44 ans, qui sont traditionnellement négligés dans l'exercice de leur droit de vote», avance la firme de sondage.

Jean-Paul L'Allier peut par ailleurs se vanter d'être le

plus connu des trois chefs de parti de Québec. Une majorité de citoyens (64 %) est capable de nommer spontanément le chef du Rassemblement populaire, alors que 47 % des électeurs connaît Jean-Guy Lemieux et que 42 % peut identifier Georges Lalande.

Toutefois, lorsque les sondeurs nomment les candidats, la presque totalité des répondants affirme connaître Jean-Paul L'Allier contre une note de 70 % pour les deux autres chefs de parti. Le sondage démontre en outre que les personnes âgées et les citoyens ayant des revenus familiaux supérieurs possèdent une connaissance accrue des chefs de parti.

Chose étonnante : les candidats du Progrès civique semblent plus populaires que leur chef, Georges Lalande.

Car lorsqu'on interroge les citoyens sur leurs intentions de vote dans leur quartier, le Progrès civique arrive cette fois-ci bon deuxième, avec 15 % des voix, contre 22 % pour le Rassemblement populaire et 13 % pour le Parti des citoyens de Jean-Guy Lemieux. Mais encore là, la

moitié des répondants se range dans la catégorie des indécis, signe que les choses peuvent bien changer.

Quand on se limite à ceux qui affirment avoir l'intention ferme ou probable d'aller voter pour un conseiller dans leur quartier, le Rassemblement populaire se classe premier avec 20 % des voix, le Progrès civique récolte encore une fois une deuxième place avec 15 % des votes et le Parti des citoyens arrive dernier avec 14 % des électeurs.

Il faut par ailleurs noter que l'intérêt pour la chose municipale n'est pas à son meilleur... Presque les trois quarts des citoyens de Québec (70 %) se disent peu ou pas du tout intéressés par les élections municipales qui se déroulent actuellement dans la capitale. Chez les jeunes de moins de 25 ans, la situation se corse davantage. Seulement 18 % d'entre eux affirment avoir un intérêt marqué pour les affaires municipales.

MÉTHODOLOGIE

Ce sondage téléphonique a été réalisé en exclusivité pour LE SOLEIL par SOM, du 8 au 13 octobre 1997. Au total, 650 entrevues ont été complétées auprès d'un échantillon représentatif de la population de la ville de Québec. On estime le taux de réponse obtenu à 62,8 % alors que le taux de personnes qui n'ont pu être jointes au cours de la période d'enquête se situe à 13,9 % et la proportion de refus à 23,3 %. Les données ont été pondérées pour assurer une représentativité parfaite de l'échantillon par rapport à la distribution âge-sexe de la population de Québec. Compte tenu de cette pondération, la marge d'erreur échantillonnale maximale sur une proportion estimée pour l'ensemble des 650 personnes est d'au plus 4,3 % au niveau de confiance de 95 %. La marge d'erreur est bien sûr plus grande pour les résultats basés sur des sous-groupes de gens. Les questions n'ont par ailleurs porté que sur les chefs de partis reconnus, ce qui exclut le candidat indépendant à la mairie, Patrice Fortin.

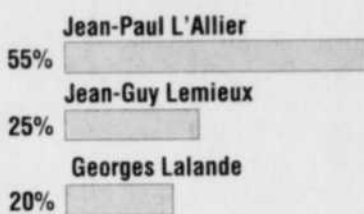
SONDAGE SOM — LE SOLEIL

INTENTIONS DE VOTE

QUESTION

Si vous allez voter, quel candidat allez-vous appuyer?

(avec rappel et répartition des indécis)



RÉPARTITION DES VOTES

Selon que l'on soit...	L'Allier	Lemieux	Lalande
Propriétaire	52 %	26 %	22 %
Locataire	55 %	25 %	20 %

Selon l'âge	L'Allier	Lemieux	Lalande
18 / 24 ans	56 %	21 %	23 %
25 / 34	71 %	16 %	13 %
35 / 44	65 %	23 %	12 %
45 / 54	45 %	27 %	28 %
55 / 64	31 %	46 %	23 %
65 et +	38 %	33 %	29 %

Selon le revenu familial	L'Allier	Lemieux	Lalande
Moins de 15 000 \$	54 %	22 %	24 %
15 à 25 000 \$	53 %	32 %	15 %
25 à 35 000 \$	58 %	23 %	19 %
35 à 55 000 \$	49 %	38 %	13 %
55 000 \$ et plus	63 %	13 %	24 %
Ne sais pas, ne répond pas	43 %	24 %	33 %

Selon le sexe	L'Allier	Lemieux	Lalande
Homme	54 %	23 %	23 %
Femme	55 %	28 %	17 %

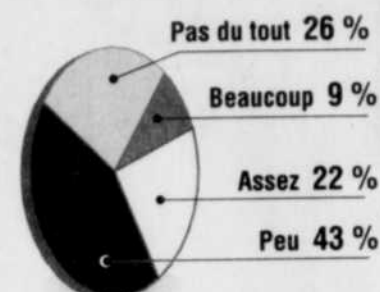
INFOGRAPHIE, LE SOLEIL

SONDAGE SOM — LE SOLEIL

INTÉRÊT ENVERS LES ÉLECTIONS

QUESTION

Est-ce que vous vous intéressez aux élections municipales qui se tiendront à Québec le 2 novembre ?



QUESTION

Connaissez-vous au moins de nom les candidats qui se présentent au poste de maire de Québec ?

Jean-Paul L'Allier	64 %
Jean-Guy Lemieux	47 %
Georges Lalande	42 %

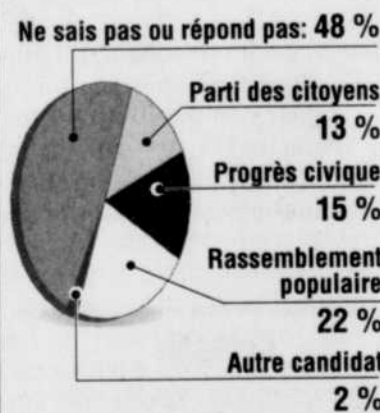
INFOGRAPHIE, LE SOLEIL

SONDAGE SOM — LE SOLEIL

INTENTION DE VOTE — POSTE DE CONSEILLER

QUESTION

Dans votre quartier, pour quel conseiller seriez-vous le plus tenté de voter ?



INFOGRAPHIE, LE SOLEIL

Demain : Est-il possible de réduire les taxes municipales ? Et comment s'y prendre ? La suite de l'analyse du sondage d'aujourd'hui.

Option Subaru

2505, Henri Bourassa, Québec
648-9518

Vachon Subaru

1093, boul. Vachon Nord, Sainte-Marie de Beauce
387-7510

Acadia Subaru

Boul. de la Capitale (sortie Pierre-Bertrand), Québec
681-6000

Lévis Subaru

4980, boul. de la Rive-Sud, Lévis
833-1960

Attention!

Gros gibier.

359 \$ par mois*
Transport et préparation
INCLUS

À ce prix-là, ne chassez plus la meilleure offre de l'automne. Passez chez votre concessionnaire Subaru et capturez la nouvelle Outback 1998 entièrement équipée.

OUTBACK 1998

- Transmission boîte automatique • Traction intégrale à prise constante
- Climatiseur sans CFC • Sièges et miroirs chauffants
- Régulateur de vitesse • Roues en alliage 15 po • Moteur 2,5 litres
- Freins ABS à 4 circuits, 4 capteurs • Coussins gonflables
- Chaîne stéréo AM/FM, lecteur de cassette, 4 haut-parleurs



« Y'a du gibier en ville! »

SUBARU
L'atTraction intégrale^{MD}

* Paiements mensuels basés sur un bail de 24 mois avec versement initial de 2 495 \$ ou échange équivalent. Allocation de 20 000 km par année. 8¢ du km excédentaire taxes en sus. Sujet à l'approbation du crédit. Modèle illustré peut différer. Visitez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

QUESTIONS D'ARGENT

Toronto

Suite de TORONTO

Titres Ventes Haut Bas Fer. Chang.

Triam oul	1360	7.25	7.00	7.25	+0.25
Trican well	8300	7.90	6.45	6.45	-1.50
Trigap o	18700	1.25	1.25	1.25	0.00
Trillium o	24800	3.90	3.75	3.75	-0.15
Trilon a	137200	10.75	10.50	10.75	+0.25
Trilon fin i	2200	22.45	22.45	22.45	-0.05
Trilon fin ii	3300	22.20	22.00	22.00	-0.20
Trimon	62630	78.00	78.00	77.55	-0.45
Trimon et	16100	6.50	6.50	6.50	0.00
Trp cni o	4500	3.50	3.50	3.50	+0.10
Trilon m o	5899	1.85	1.85	1.85	-0.02
Triumph	271400	3.90	3.70	3.85	+0.15
Trizec ha i	48270	36.50	36.40	36.40	-0.10
Trizec ha w	11498	8.15	7.95	8.05	-0.10
Trizec h w	1330	21.70	21.20	21.20	+0.20
Tudor o	7500	0.75	0.74	0.75	0.00
Tusk energy	8100	1.39	1.36	1.36	-0.03
Twin gold o	10000	0.28	0.27	0.28	0.00
Tyler r o	43630	6.17	6.17	6.17	0.00
Uster o	139544	14.55	14.25	14.50	0.00
Unit select	200	19.85	19.85	19.85	0.00
Unicom o	167	33.80	33.80	33.80	-0.10
Unicom b i	580	33.15	32.80	32.80	-0.35
Unicom o a	102000	5.65	5.25	5.25	+0.40
Un corp	4444	50.00	49.50	50.00	+0.50
Un dmn	28850	40.90	42.25	40.90	-0.70
Un argon f	3645	14.10	13.90	14.00	+0.40
Un keno	1000	0.75	0.75	0.75	-0.05
Un reef o	130025	0.19	0.17	0.18	-0.01
Un tri star	12750	0.80	0.70	0.80	0.00
Upper can	29150	5.25	5.25	5.25	+0.15
Uster res	49055	7.00	6.95	7.00	+0.05
Urban o c	200	0.83	0.83	0.83	0.00
Utility o	4530	35.45	35.05	35.45	+0.40
Velan	30	26.00	26.00	26.00	0.00
Vengold o	20250	1.95	1.90	1.95	0.00
Ventrio g	133650	3.85	3.81	3.85	+0.05
Ventrio p	300	8.00	8.00	8.00	-0.05
Veritas dac	200	62.00	62.00	62.00	-2.50
Veritas o	330	62.00	62.00	62.00	-4.00
Vermilion	7225	9.25	9.10	9.10	-0.15
Versacold	1500	12.20	11.75	12.20	+0.45
Vhem o f	4180	4.55	4.50	4.55	0.00
Vicery r	47915	10.10	10.10	10.10	+0.05
Vincor i	10145	12.60	12.50	12.50	-0.10
Vista gld	17350	0.60	0.58	0.60	0.00
Wid o	4000	1.15	1.10	1.10	-0.05
Wid o f	2476	25.15	25.15	25.15	-0.35
Wid o f	255	17.30	17.30	17.30	+0.05
Wid fin	700	4.55	4.50	4.55	+0.05
Wid o f	120	0.60	0.60	0.60	0.00
Wid o f	400	3.90	3.75	3.75	-0.10

Bourse américaine

Titres Div. V(100) haut bas fer. chang.

Altech	255	20.12	19.87	19.93	-0.06
Astrac	77	12.37	12.12	12.18	-0.18
Cim .72	232	8.18	8.12	8.18	+0.06
Combrx .20	365	50.00	49.00	49.48	+0.48
Cornell	2	9.37	9.37	9.37	0.00
Chief	98	27.06	26.42	26.48	-0.40
Cmcp	37	19.75	19.50	19.50	-0.25
Cubic .38	241	35.50	35.75	35.37	+1.37
Danishd	63	9.00	8.87	8.87	-0.12
Dixie	16	15.12	14.75	14.93	-0.18
Drymu .55	242	10.62	10.50	10.42	-0.20
Fresel .15e	1589	24.00	20.42	23.75	+3.50
Govideo	486	2.25	2.18	2.18	-0.06
Holsey	289	9.54	9.37	9.37	-0.06
Hosbro .32	2599	26.93	26.48	26.48	-0.12
Impoil .2.20	543	62.00	60.87	61.75	+0.75
Laborg	1042	4.81	4.62	4.81	+0.18
Nabors	7412	44.37	42.87	42.87	-1.62
Normac	14	4.87	4.87	4.87	+0.12
Trmslx .14	70	15.75	15.37	15.50	0.00
Unimor 2.49e	447	4.56	4.50	4.50	-0.06
Wesco 1.10	210	330.75	330.75	330.75	0.00

Monnaies

TORONTO (PC) — Voici les taux des devises étrangères tels que fournis par la Banque de Montréal, hier. Ils sont en devise canadienne. Les taux sont nominaux car ils fluctuent durant la journée et varient d'une banque à l'autre.

Allemagne (mark)	0.7890
Belgique (franc)	0.03 912
Bresil (real)	1.2940
Chili (peso)	0.00 344
Chine (renminbi)	0.1726
Corée (won)	0.001 555
Espagne (peseta)	0.00 168
Etats-Unis (dollar)	1.3819

Céréales

Prix de vente des céréales fourragères (\$/t.m.)	Prix de vente des ingrédients à Montréal (\$/t.m.)
Centre régional (St-Jean & St-Hyacinthe)	
Ble	200.67 198.67
Avoine	180.00
Orge	162.13 161.07
Mais #3	192.67 190.00
Fève de soja	365.00

Fermeture (vend.)	Variation	Haut	Bas
Mais (décembre):	2.89	0.24	2.94
(mars):	2.99	0.26	3.03
Fève de soja (novembre):	7.02	0.60	6.36
(janvier):	7.04	0.60	7.08

Source: Agriculture et Agroalimentaire Canada Groupe des provinces

Bénéfices

Par la Presse canadienne	123 \$ l'action, 1996, 23 243 000 \$
Isco Inc. neuf mois terminés le 30 septembre, 1997, 33 342 000 \$	85 \$ l'action, Revenus: 1997, 276 422 000 \$, 1996, 223 400 000 \$

Dividendes

Par la Presse canadienne
Dividendes déclarés hier, trimestriels à moins d'indica-

tion contraire:
Il n'y avait pas de dividende de société déclaré, hier.

Pétrole

NEW YORK (AP) — Le prix du Brent de la mer du Nord était en baisse de 22¢ à 19,99 \$ le baril, hier à New York. Le pétrole léger de l'Arabie Saoudite s'est négocié à 18,19 \$ le baril, une diminution de 22¢.

Bourse d'Asie

TOKYO (AP) — À la bourse de Tokyo, hier, l'indice Nikkei a perdu 101,69 points à 17 306,39.

À la bourse de Hong Kong, l'indice Hang Seng a subi une autre baisse, reculant de 236,34 points à 13 835,56.

Métaux

LONDRES (AP) — Le prix des métaux au marché de Londres, hier à la clôture, en dollars américains par tonne, était:

plomb: 596,5-598,5; zinc: 1295-1296; aluminium: 1622-1623; nickel: 6335-6345.



ASSOCIATION
DES CADRES
SUPÉRIEURS
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX

Prix Réussite Hector-L. Bertrand

Dans le cadre de son colloque annuel de formation, l'Association des cadres supérieurs vient de décerner le **Prix Réussite Hector-L. Bertrand 1997** à Mme Renée Lachance-Auger. Cette dernière était jusqu'à récemment adjointe à la direction générale au CLSC Haute-Ville à Québec. Elle occupe maintenant le poste de directrice générale au CLSC Desjardins à Lévis. Cette marque de reconnaissance est remise annuellement à un membre qui a mis à contribution de façon exceptionnelle ses qualités et ses compétences dans la gestion des services publics.



Sur la photo dans l'ordre habituel: M. Richard Morin et Mme Marielle Lavallée, membres du jury, Mme Renée Lachance-Auger, lauréate, Mme Huguette Dubé, présidente du conseil d'administration et M. Robert Savard, directeur général de l'Association.

L'Association transmet ses plus sincères félicitations à Mme Lachance-Auger pour la qualité de son travail et son implication dans un contexte marqué par le changement.

Civic 1998. Le souci du détail.



À prix sans souci.

LOCATION ENTÊTE		
BERLINE CIVIC LX 1998	COUPÉ CIVIC DX 1998	CIVIC HATCHBACK CX 1998
218 \$	222 \$	208 \$
PAR MOIS, LOCATION DE 48 MOIS VERSEMENT INITIAL DE 740 \$, PDSF DE 15700 \$	PAR MOIS, LOCATION DE 48 MOIS VERSEMENT INITIAL DE 725 \$, PDSF DE 15900 \$	PAR MOIS, LOCATION DE 48 MOIS VERSEMENT INITIAL DE 520 \$, PDSF DE 14000 \$
OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE		

* Offre de location-bail faite par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Programme de location-bail portant sur la berline Civic LX (modèle EJ633W) 1998, sur le coupé Civic DX (modèle EJ612W) 1998 ou sur la Civic hatchback CX (modèle EJ632W) 1998. Selon le cas, versement mensuel de 218 \$, 222 \$ ou 208 \$ pendant 48 mois pour un total de 10 464 \$, 10 656 \$ ou 9 984 \$. Selon le cas, versement initial de 740 \$, 725 \$ ou 520 \$ ou échange équivalent, première mensualité et dépôt de garantie de 275 \$, 275 \$ ou 250 \$ exigibles. Programmes sans versement initial également offerts. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 10 ¢ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation (850 \$ dans les trois cas), taxes, assurance et immatriculation en sus. Option d'achat au terme de la location offerte moyennant supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Informez-vous auprès du concessionnaire. * Transport et préparation (850 \$ dans les trois cas), taxes, assurance et immatriculation en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Informez-vous auprès du concessionnaire.

COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9 POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES OU L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS.



CONÇUES ET CONSTRUITES
SANS CONCESSION

